

Septembre 1939...

... Septembre 1944

—

# DE SAINT-MARC A BREST

—

PAR

YVES JAOUEN

*Dernier Maire de Saint-Marc  
Ancien Sénateur-Maire de Brest*

**DE SAINT-MARC A BREST**

IL A ETE TIRÉ  
DE CET OUVRAGE  
50 EXEMPLAIRES  
SUR PAPIER  
D'ARCHES  
NUMEROTÉS  
— DE 1 A 50 —

Septembre 1939...

... Septembre 1944



# DE SAINT-MARC A BREST



PAR

**YVES JAOUEN**

*Dernier Maire de Saint-Marc  
Ancien Sénateur-Maire de Brest*

## LA GUERRE

Si la mobilisation générale remonte au 1<sup>er</sup> septembre 1939, c'est du mercredi 19 juin 1940, à l'aube d'un bel été, que date, pour nous, l'épreuve la plus cruelle.

Lorsque parurent devant la mairie de Saint-Marc, ce mercredi, à 21 h. 30 précises, les premières motocyclettes allemandes, je rentrai chez moi le cœur brisé, et je pleurai.

À partir de ce moment, une seule consigne guidera notre action : faire face à l'adversité. L'Allemand restera l'ennemi jusqu'au jour de son départ.

Il peut paraître superflu d'évoquer ici, vingt ans après les événements, ce temps préliminaire — un peu vide — où les signes de la guerre n'apparurent que peu à peu. Pourtant cela fait partie d'une histoire qui reste dans toutes les mémoires. N'est-il pas un peu du devoir du maire d'être aussi le chroniqueur de la cité dont le patrimoine n'est pas seulement matériel ? J'espère, par ce récit, apporter une modeste contribution à l'Histoire de notre région, comme l'ont fait, avant moi, en ce qui concerne la période du siège de Brest (août-septembre 1944) d'autres témoins oculaires : Mme de Carbonnière, infirmière-major ; M. Coste, directeur de la Défense Pas-

sive de Brest ; le médecin de Marine Max Lafferre ; M. Kervern, maire de Lambézellec et le chanoine Chapalain, curé de Lambézellec.

Nous avons donc reçu le 1<sup>er</sup> septembre 1939, au début de l'après-midi, le fameux télégramme et les affiches (mobilisation, réquisition, défense passive). Le tocsin retentit tandis que, suivant les instructions ministérielles, une tranchée (la première) était creusée dans la cour de la mairie, centre du Poste de Commandement des sections de la Défense Passive.

Vinrent, un peu plus tard, les ordres relatifs à l'éclairage en temps de guerre. La journée s'acheva par une surveillance des lumières jusqu'à 23 heures. Un avis, paru dans la presse, précisa les conditions du nouvel éclairage à adopter par la population et du contrôle de nuit.

Le dimanche suivant, au matin, l'Angleterre déclarait la guerre à l'Allemagne. La France l'imitait à 17 heures. Fruit d'une politique de peur face à la force nazie sans conscience.

D'autres avaient pensé « sagesse » devant ce monstre qui, outre-Rhin, parlait trop haut, trop fort, et qui, de plus, agissait. Semant le vent, il allait récolter la tempête. Et tous les peuples du monde en souffriront.

Comment en étions-nous venus là ?

Depuis longtemps, l'orage grondait. Après l'échec des conférences de Munich, de Paris, de Londres, de Berlin, une seule issue demeurait : la solution par les armes.

Et quelle solution!!!

Pour les Français de toute condition et de toute opi-

nion, il n'y avait plus qu'un devoir : s'unir pour vaincre.

Comme dans les villes voisines, les premiers temps de la guerre, dans notre modeste, mais vivante commune de Saint-Marc, connaissent une série de problèmes quotidiens dont l'enchaînement, tout en demandant une attention constante, ne laissent guère supposer l'ampleur des catastrophes qui vont s'abattre sur nos frontières de l'Est et du Nord.

Les boulangeries manquent de personnel, dès le mardi 5 septembre, par suite du départ des ouvriers pour l'Armée.

Nos interventions auprès de la Préfecture Maritime et de l'Inspection du Travail ont pour résultat l'affectation à nos boulangeries de militaires du 2<sup>e</sup> Dépôt.

Nos trois secrétaires de mairie, le mécanicien du Service des Eaux, deux cantonniers sont mobilisés. Le personnel de remplacement accompli, de son mieux, des tâches plus nombreuses et plus délicates qu'en temps de paix.

En septembre, les Anglais s'installent sur le terrain de l'Armoricaïne, route de Quimper. Le grand dépaysement de la guerre commençait par la présence de ses garçons sympathiques dont l'arrivée exaltait bien des souvenirs. « Bonjour, Tommy... Te voilà donc en France. On se retrouve après vingt ans d'absence! »

Les « plus de cinquante ans » se souviennent du cantonnement britannique, au Fort du Guelmeur, pendant la guerre 1914-1918.

Les « plus de trente ans » n'oublient pas le match « international » joué et gagné par les Jeunes de Saint-Marc, le 24 septembre 1939, sur une équipe anglaise.

Match suivi d'un vin d'honneur avec toasts, gerbes de fleurs... Aujourd'hui, le cœur se serre quand on songe à ce qui allait suivre, à cette fureur aveugle qui allait faire de la région brestoise un véritable champ de bataille, de juin 1940 à septembre 1944.

Selon un règlement établi, les exercices de défense passive se multiplièrent. De nouvelles formalités furent décrétées: circulation, vente de l'essence, approvisionnement en pain et en viande. De nombreuses interventions sont rendues nécessaires par le rejet de certaines demandes d'allocation militaire, par plusieurs réquisitions jugées excessives ou au sujet de l'octroi de sauf-conduits. Nous réalisions progressivement la nouvelle situation.

Lentement, avec des rappels violents, la guerre évoluait vers le pire.

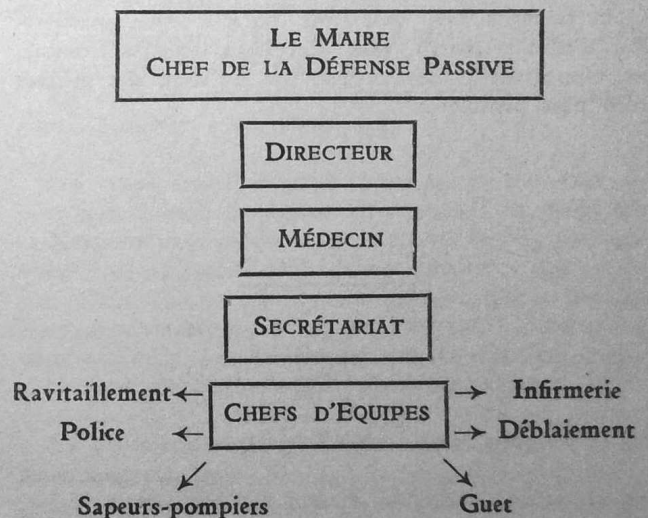
De jour en jour, à petits coups de pouce, à coups d'épingles, la vie se transformait et l'aiguille avançait sur le cadran de l'Histoire.

Un symbole: la demande d'une sirène d'alerte. Les démarches pour l'obtenir sont entreprises; il fallut attendre le 6 mars 1940 pour la voir en place dans le clocher. Elle fonctionna de façon satisfaisante jusqu'en août 1944. C'est par la sirène de Brest que la première alerte de la guerre nous réveilla dans la nuit du 16 novembre 1939, à 3 h. 15.

Quel réveil et quel branle-bas ! Dix minutes plus tard, les équipes de la Défense Passive se trouvaient à la mairie.

Ici, je dois dire ce que fut notre Défense Passive. Ses agents méritent un sérieux « coup de chapeau ».

Le maire, d'après la loi, en était le chef. Il avait la faculté de requérir toute personne âgée de plus de 18 ans, à même de servir dans l'une des sections prévues. Dès 1938, il fut fait appel à des volontaires. Hommes et femmes répondirent en nombre suffisant. Les vides provoqués par les départs qui suivirent furent toujours et rapidement comblés. Les études pratiquées depuis deux ans à la Caserne Guépin nous avaient incité à préparer les moyens de défense que les événements pourraient exiger. Le schéma ci-après permettra de saisir le mécanisme de cette organisation qui eut à son actif des interventions remarquables, sinon remarquées, non seulement à Saint-Marc, mais aussi au Pilier-Rouge, en Lambézellec, et dans la ville de Brest.



En dehors du Poste de Commandement tenu à la mairie, des postes de secours avaient été établis dans les quartiers de la commune. L'effectif total se montait à 120 unités. Pour satisfaire à la loi, les agents de la Défense Passive étaient requis, quoique volontaires. Chacun de nous possédait un fascicule de réquisition. Nécessaire pour accomplir les formalités consécutives à une blessure ou à la mort en service commandé. Tout ce personnel, composé en grosse majorité de jeunes gens, était soumis à des obligations rappelant celles du service militaire : discipline, obéissance, présence à toute heure de jour ou de nuit (sauf cas de force majeure) dès le retentissement de la sirène. Moins bien traités que le simple soldat d'avant 1914 qui percevait... un sou par jour, nous devons attendre deux ans pour recevoir du Gouvernement une indemnité horaire, bien modeste. Pas d'effet rétroactif, bien sûr! Mais d'autres Français ne supportent-ils pas, là-bas, sur le front, des misères bien plus pénibles ?

---

1940

Au mois de mars, à notre demande, les autorités militaires ordonnent le creusement de tranchées destinées à la protection de la population. De nombreux mobilisés, assez libres de leur temps, acceptent de prêter leur concours à cette besogne. Excellent dérivatif à une oisiveté préjudiciable à leur moral. Était-il vraiment utile d'avoir enlevé ces hommes à leurs foyers ?

En avril, les cartes de rationnement font leur apparition. Nouveau travail laborieux.

Un corps expéditionnaire, composé de chasseurs alpins et la Légion Étrangère, est formé. Il est dirigé sur la Norvège, pays producteur de minerai de fer, que convoite l'Allemagne. C'est la « route du fer » qui est en jeu. Dans l'attente de l'embarquement qui a lieu au Port de Commerce, les troupes ajoutent à l'animation dans nos rues. Le matériel de montagne retient particulièrement l'attention des Brestoises, gens de mer.

Le 30, alerte aérienne. La deuxième: simple raid de reconnaissance.

Le 10 mai, c'est la brusque offensive allemande, en

Belgique, et l'invasion de ce pays « neutre ». Réédition de l'audace allemande d'août 1914. La Belgique devient théâtre d'opérations.

Désormais, notre quiétude trompeuse touchait à son terme. Le rythme haletant des blindés du Reich allait précipiter l'événement jusqu'au cœur de notre vie quotidienne.

Le problème des réfugiés se pose dès le dimanche 12 mai, à 14 h. 30. Le sous-préfet de Brest, M. Servain, nous demande d'accueillir 800 personnes. L'aide de M. Kéraudy, adjoint au maire, me fut alors précieuse.

Cinq jours plus tard, troisième alerte. Des réfugiés belges et français arrivent par petits groupes. La guerre se rapproche. « La Patrie est en danger », lança, à tous les échos, par radio, le président du Gouvernement de l'époque: Paul Reynaud. Lugubre présage! Nos défenses, dans le Nord, cédaient les unes après les autres. Comme en 1870, comme en 1914, l'impréparation de notre pays à soutenir une guerre éclatait pour la plus grande joie de l'ennemi, ce qui lui permettait de forger ses premiers succès. Pauvre France! « Etrange peuple, qui descend aux abîmes pour remonter aux étoiles », déclarait Mgr Touchet en 1900, en prononçant à Notre-Dame de Paris le panégyrique de Jeanne d'Arc. C'est encore ce qui se produira avec l'aide puissante de nos Alliés.

Le versement des allocations militaires s'opérait avec un retard de plus en plus grand; elles étaient l'unique manne, si précieuse pour les foyers. Cette attente prolongée ajoutait à l'angoisse des familles. Alors que craquaient les structures de la Nation, il n'y avait pas de petit problème et celui-là était lié au moral de la population.

La menace de l'ennemi se précisait. Le 24 mai, distribution de masques à gaz aux équipes de Défense Passive et, aussitôt, exercices répétés.

Je demande à l'Autorité militaire de servir, en quelque lieu que ce soit, dans les groupes de liaison franco-anglais où ma connaissance de la langue anglaise me permettrait de me rendre utile. Le 28, j'écrivis dans ce sens au Général commandant la Subdivision Militaire, caserne du Château.

Le temps consacré à la chose publique est décuplé; les moments de répit sont employés à la profession qui assure les besoins de la famille.

Voici le 15 juin. Date mémorable. Pour la première fois, au cours de l'alerte qui commence à 13 heures, nous apercevons un avion allemand revenant d'une opération de reconnaissance au-dessus de la rade. Il se permet de plafonner à 600 mètres environ. Nul doute sur ses desseins: se rendre compte des effectifs en troupes et en bâtiments de guerre français et anglais. Les tirs de la Défense Contre Avions (D.C.A.) brestoise rugissent et sèment des éclats sur les maisons et les rues. Nous en ramassons en guise de souvenirs du baptême du feu. L'avion se dirige vers le Nord, en toute tranquillité, semble-t-il, car il ne prend pas de la hauteur. Belle cible, mais où se trouve donc notre aviation de chasse? L'ennemi occupait déjà notre ciel! Les dégâts occasionnés aux toitures sont le fait de notre D.C.A.

À 18 heures, sans avis d'alerte, la D.C.A. se déchaîne contre des avions de reconnaissance ennemis. Des éclats expirent sur les maisons et les rues. La population prend les mesures de précautions recommandées:



chercher un abri à l'intérieur ou dans les caves. Il y aura néanmoins des victimes.

Peu avant minuit, la sirène retentit encore et retiendra à leurs postes, pendant des heures, les équipes de Défense Passive.

Et là-bas, au cœur de la France, que se passe-t-il? Tous, ici, sont avides de nouvelles. Mais une sorte de conspiration du silence affecte tous les moyens d'information.

Le dimanche 16 juin, à 23 h. 30, Radio-Paris annonce le changement de gouvernement. Le président du Conseil Paul Reynaud cède le destin de la France au Maréchal Pétain. C'est l'aveu d'impuissance. La paix ne s'obtient pas à coups de concessions. La débâcle des Armées Alliées en Belgique est générale. Les vanes ouvertes. Seule, la ligne Maginot tient encore. La presse et la radio accusent dans les informations un retard qui sape la confiance recommandée en haut lieu.

Le 17, alerte sans importance. Mais à 12 h. 30, à la radio, nouvelle sensationnelle Le Maréchal Pétain parle. Il a demandé l'armistice la nuit dernière au gouvernement allemand. Demande alors jugée inévitable. L'armée française se trouve face à une écrasante supériorité de l'ennemi, en hommes et en matériel.

Par surcroît, qu'en était-il, en 1940, de l'Union Sacrée qui avait gagné la guerre de 1914-1918? Que penser de l'attitude du Parti Communiste, saboteur du moral de la Nation à cette époque? Et comment juger la fuite du soldat Thorez abandonnant son poste, en pleine guerre, pour rejoindre l'Union Soviétique?

La situation déplorable de juin 1940 est due certes à diverses causes: liberté de manœuvre laissée à l'Est par

le pacte germano-soviétique du 23 août 1939 qui a permis à Hitler de hurler: « Je tiens le monde dans ma poche! »; l'écrasement de la Pologne, puis de la Belgique et des Pays-Bas, nations envahies au mépris de leur neutralité; l'insuffisance des troupes britanniques sur le front français (10 divisions) et enfin le pacte d'acier « germano-italien ». Devant ces faits brutaux, le Gouvernement ne prend pas la responsabilité de continuer le combat.

Dans quelques heures, le Général de Gaulle relèvera le défi. L'appel à la résistance va retentir.

Déjà, les troupes anglaises refluent vers les ports d'embarquement en abandonnant le long de nos rues leur matériel de guerre: autos, chariots, ambulances, camions, postes de radio, caisses de munitions, etc... Le service municipal d'enlèvement des ordures ménagères n'étant plus assuré faute de véhicule, je fais prélever un camion neuf sur le stock abandonné. Il nous sera très utile durant quelques jours, on le verra plus loin.

À l'aide de leurs baïonnettes, les soldats anglais éventrent les pneus des véhicules placés à la file indienne, puis y mettent le feu, ce qui ne va pas sans danger. C'est ainsi que nos sapeurs-pompiers, auxquels se joignent des sauveteurs bénévoles, stoppent la propagation des incendies. Les Britanniques nous font tous la même réponse qui nous frappe au cœur: « La France renonce à la guerre. Nous rembarquons. » Pas plus que nous, l'Angleterre n'avait, à ce moment, les moyens de sa politique. Impréparation terrible de conséquences!

Le soir, une visite d'avions allemands nous vaut la chute de trois bombes, non éclatées, sur la grève, face à l'usine des Produits Chimiques. Un entretien avec le

sous-préfet de Brest ne nous fournit aucun renseignements sur la marche des événements.

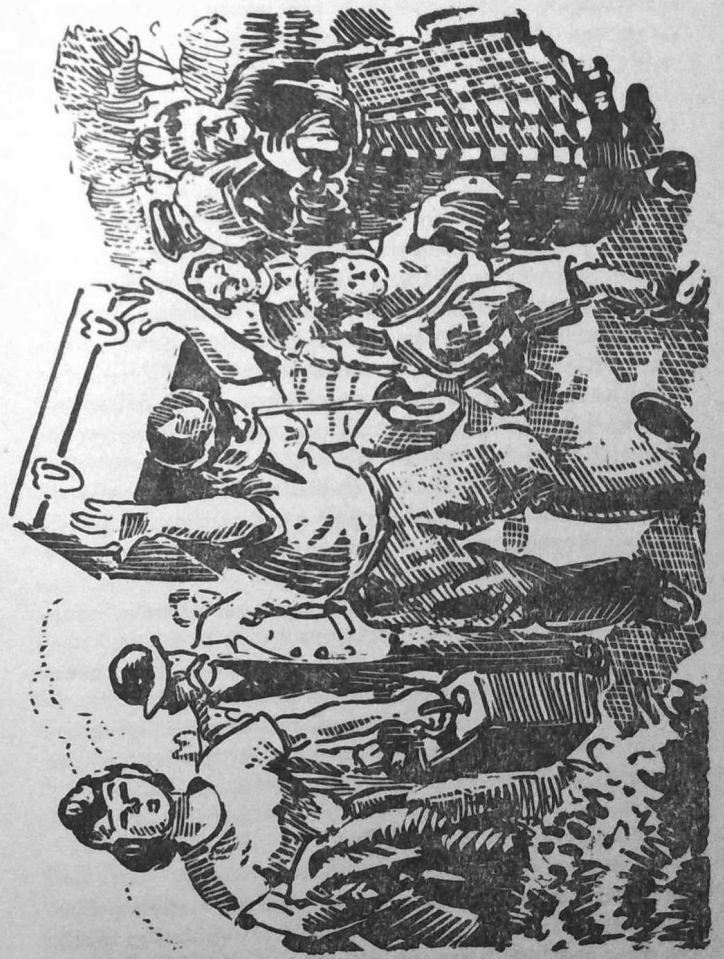
Mais le matériel allié, non détruit, et notamment les caisses de munitions utilisables, quelle belle aubaine pour l'ennemi! Celui-ci, sans aucun doute, avance à pas de géants. Nous nous efforcerons dans la mesure du possible de parachever l'œuvre de destruction de nos amis anglais. Une équipe de gars de la Défense Passive embarque dans notre nouveau véhicule le plus grand nombre possible de munitions. Du môle du Moulin-Blanc, nous les jetons à l'eau. Le lendemain, nous recommençons l'opération du haut du pont de Plougastel. Notre but sera ici plus sûrement atteint.

Mardi 18 juin. Quatre alertes: la première à 6 heures, la dernière à 21 heures. L'annonce de la fermeture de la Poudrerie du Moulin-Blanc et de la Pyrotechnie de Saint-Nicolas — deux établissements industriels de l'Etat — ajoute à l'angoisse de la population. L'exode commencé, voici quelques jours, s'accélère.

Les communiqués officiels mentionnent des combats en Normandie. Pourtant, des rumeurs circulent: les troupes d'avant-garde allemandes seraient à Loudéac, peut-être à Morlaix. En l'absence de nouvelles officielles, je me rends à la caserne Guépin, puis à la gendarmerie et, de là, à la caserne du Château où le feu détruit des dossiers entassés. Feu de la Saint-Jean inattendus! Je désire avoir un entretien avec le Général, commandant la Place de Brest. Il est absent.

Le bureau des Agents militaires annonce que toute autorité française cessera de fonctionner à partir de ce soir.

À 22 heures, je suis introduit dans le cabinet du sous-



préfet où se tient le maire de Guipavas, M. Goux. On est encore dans l'ignorance totale sur l'avance précise de l'ennemi. Fait significatif: des incendies monstres du côté de Lannion offrent un spectacle grandiose et pénible. Ce sont les cuves à mazout, notamment, que la Marine nationale fait détruire.

Notre alliée, sous la lucide impulsion de son Premier Ministre Winston Churchill a décidé de poursuivre la guerre. C'est pour elle une question de vie ou de mort. Ici, on s'incline devant cette attitude redoutable.

De même qu'en 1914 et 1916-1917, la France, par les sacrifices héroïques de la Marne et de Verdun et d'autres hauts lieux, avait sauvé le camp de la Liberté, la Grande-Bretagne, en 1940, empêchera l'Europe de sombrer dans le nazisme.

Des Français, militaires et civils, dont beaucoup de notre région, se sont embarqués sur les navires disponibles et voguent vers l'Angleterre

Plusieurs bateaux n'arriveront pas à bon port, car la Manche est infestée de mines et de sous-marins ennemis.

Honneur à cette jeunesse sur laquelle la mer, tourmentée et féline, s'est refermée pour toujours!

Dans les rues, c'est le sauve-qui-peut des militaires restés à terre. Les troupes nazies seraient donc à nos portes?

**19 Juin 1940**

Dès la première heure, je me rends à la sous-préfecture. Pas la moindre instruction. La population civile, affolée, continue à presser de questions les édiles muni-

cipaux. Nous répondons par des paroles d'apaisement quoique nous ressentons un certain trouble devant le néant des informations officielles. La vie locale est brisée; disloquée comme les pièces détachées d'une machine. On ne peut s'opposer au départ de familles entières, nanties de maigres provisions. Elles fuient vers l'est et vers le nord du département, c'est-à-dire à la rencontre fatale de l'armée ennemie.

Devant ce danger, nous allons visiter les quartiers populeux de la commune. Que de souffrances déjà! M. Gestin, premier adjoint, et M. Pouliquen, l'un des gardes communaux, m'accompagnent. Les habitants sont alertés à l'aide d'un sifflet que l'on peut, en cette circonstance, qualifier d'alarme. Tous sont inquiets. On se rassemble rapidement sur la voie publique. Muni de l'écharpe tricolore, j'expose la situation: « L'Allemand est proche. L'Autorité militaire locale dissoute, impossible d'arrêter l'avance de l'ennemi. Peut-être sera-t-il ici ce soir, avec ses canons et ses chars d'assaut. Il y a grand péril à quitter sa maison. Mieux vaut rester chez soi. Conservez une attitude digne et confiante. Les services municipaux restent à leurs postes, c'est-à-dire à votre disposition. Si l'évacuation est ordonnée à la population, elle sera préparée dans les meilleures conditions et le maire sera le dernier à quitter Saint-Marc. »

Ces paroles produisent un effet apaisant. Chacune de nos dix harangues se termine par un « Vive la France! », cri repris par tous avec vigueur.

Le sentiment de solidarité et l'on pouvait affirmer d'affection mutuelle est très profond. On aurait pu, à ce moment, mobiliser et galvaniser hommes, femmes, jeunes gens. Tous mesureraient, alors plus que jamais, à sa valeur, l'étendue du désastre commun qui s'abat-

taient sur notre pays. Mais pour se battre, ils ne possédaient que leurs poings et leur déception. Notre tournée s'acheva à 21 h. 15.

### Occupation allemande

Quelques minutes plus tard, les premières motos et autos hitlériennes, montées par les hussards de la Mort, en uniforme noir, passaient devant la mairie.

L'ennemi entrait dans nos rues désertées et muettes de stupeur. Pour la première fois, Brest était souillée par le soldat allemand, enivré par sa marche triomphale.

La nuit se passe dans le calme extérieur, mais l'esprit est torturé par les événements, inconcevables la veille. Quelle douche glacée! Sur Brest, le malheur s'est abattu!

Appelé par l'autorité allemande, nous nous présentons au château de Ker-Stears. L'officier ayant juridiction sur notre commune m'annonce qu'il fera une visite à la mairie le lendemain, entre 9 et 10 heures. Loin de mes intentions de l'inviter. Le vainqueur s'impose.

Nos rues sont sillonnées par tout un matériel de campagne: autos, mitrailleuses, chars d'assaut, canons, etc... Les soldats, généralement jeunes, affichent un air de conquête qui nous fait mal. Les renforts ne cessent d'arriver. Le même défilé ahurissant de forces hitlériennes se renouvelle, sans doute, dans de nombreuses villes de France. Toute cette puissance ne s'est pas levée du jour au lendemain... comme le grain de haricot mis en terre. Chez eux, tout avait été minutieusement préparé.

La visite promise à la mairie n'a pas lieu, l'officier

allemand de Kers-Stears ayant été muté à un autre poste, m'apprend un interprète, en visite d'excuse.

Je vais au centre de Brest pour information.

Dans la soirée, des soldats prennent possession de deux de nos établissements municipaux: les bains-douches et le château d'eau où ils causent des dégâts. Au pensionnat des Frères, sommiers, matelas, draps sont enlevés par des camions militaires. L'on me signale aussi la dévastation de cultures maraîchères par des tanks et autres engins au Forestou-Créis et au Bot. Je tiens à protester auprès des autorités nouvelles. Mais à qui s'adresser?

### Premiers heurts

Je me posai la question lorsqu'au début du dîner, une auto-mitrailleuse s'arrête face à mon domicile. Un jeune et grand gaillard, la vareuse noire ornée de la « Tête de mort », m'annonce, en français, qu'il a mission de me conduire devant son chef. J'embarque donc pour me trouver, quelques minutes plus tard, au Moulin-Blanc, dans la propriété Chaperon. Les pelouses sont transformées en terrain de camping. Des tentes y sont dressées autour desquelles reposent chars d'assaut et soldats. Dans un salon, trois officiers. Le chef dîne, une bouteille de Monbazillac sur la table.

L'interprète me transmet ses déclarations:

« Le maire étant placé sous mes ordres:

« 1° Fera déposer à la mairie les armes à feu, les armes blanches et les postes de radio que possède la population:

« 2° Informera le public de l'interdiction de circuler dans la rue entre 22 heures et 4 heures ainsi que de

l'obligation d'adopter l'heure allemande, en avance de soixante minutes sur l'heure locale;

« 3° Veillera à l'application de ces mesures sur les territoires de Saint-Marc et de Guipavas. »

J'observe que la remise des postes de radio n'a pas été exigée à Brest. Cette remarque fait ajourner l'application de l'ordre qui ne fut pas réitéré (sauf en 1944). J'ajoute que la commune de Guipavas, autonome, indépendante de Saint-Marc, n'est pas de mon ressort. Enfin, je souligne les dégâts commis par les soldats à nos établissements municipaux et par les engins de guerre aux cultures. L'officier réplique dans un sursaut: « J'ai fait appeler ici M. le Maire pour lui donner des ordres et non pour en recevoir. » Très calme, je prie de dire à M. le Capitaine que mes remarques correctes sont dictées par le souci de remplir les devoirs de ma charge; je dois défendre les intérêts légitimes des habitants que j'administre. Un silence glacial plane sur nous; il dure deux à trois minutes. Je pose une question: « Est-ce tout, s'il vous plaît? » Le capitaine répond affirmativement. Les trois officiers se lèvent, font un salut militaire impeccable auquel je réponds froidement.

Reconduit à mon domicile, alors que je reprenais mon dîner interrompu une heure plus tôt, deux soldats allemands sortant d'une auto-mitrailleuse viennent me chercher, pour me conduire au manoir de M. de Réals. Surpris, j'entends achever mon repas. Une demi-heure après, l'ober-lieutenant cantonné au manoir m'informe, sans ménagement, que des mesures très sévères seront prises si la population ne se montre pas paisible. Ma réplique est nette et courte: « À la correction allemande répondra sans doute une attitude française calme. »

Samedi 22 juin. Un pli porté par un interprète m'ordonne de trouver immédiatement chambres ou salles convenables pour soixante hommes. Il pleut, en effet. Le soldat remarque que la « pluie tombe du ciel » et gêne les soldats installés sous les tentes. Un lieutenant m'accompagne dans mes recherches dirigées, à dessein, vers des locaux peu engageants. Rien de convenable ne sera donc découvert à Saint-Marc. J'apprendrai plus tard que le Casino du Moulin-Blanc, en la commune de Guipavas, leur servira d'asile.

Dimanche 23 juin. À 8 heures, on me réclame des machines à coudre et des adresses de couturières. Je me déclare totalement incompetent en la matière. Incident sans suite. Je reçois la visite de Mme Didier Lannon, angoissée. Son mari que l'on aurait aperçu l'avant-veille dans une auto allemande n'a pas reparu à son foyer. Démarches auprès de Brest. Une enquête est prescrite. M. Lannon, arrêté on ne sait pourquoi, est libéré le 14 juillet.

Lundi 24 juin: réunion à la sous-préfecture des maires du Grand-Brest pour étudier la situation du personnel de l'Arsenal, de la Poudrerie du Moulin-Blanc et de la Pyrotechnie de Saint-Nicolas laissé sans travail, donc sans salaires, depuis l'arrivée de l'envahisseur.

Mardi 25 juin: protestation au cantonnement de Ker-Stears au sujet de l'enlèvement, après effraction, de 1.500 litres de gaz-oil du garage Pondaven. Promesse d'enquête.

Les maires seraient-ils devenus omnipotents? Des officiers demandent de leur fournir des postes de radio pour leurs nouveaux domiciles dans les maisons réquisitionnées. On veut s'installer très bourgeoisement. Ils sont

obligés de constater qu'il n'existe pas ici de magasins de vente. Pour de nombreuses réquisitions, il nous faudra employer des ruses de guerre, sauter d'obstacle en obstacle comme une grenouille dans un pré. Les mois qui suivent nous roderont dans notre nouveau métier : celui de faire la guerre à notre façon.

Jeudi 27 juin: nouvelle visite au sous-préfet et à M. Le Gorgeu, sénateur-maire de Brest. La situation des salariés en général et le cas particulier de M. Lannon sont exposés.

Mardi 2 juillet: les conseils d'administration des trois organismes: Le Franc du Militaire, le Comité des Fêtes et l'Amicale Sportive de Saint-Marc se réunissent à la mairie. Le chômage étant un fait depuis le 19 juin, nous préconisons la création d'un service de secours aux familles plongées dans le besoin. Les administrateurs, sans exception, font preuve de compréhension: les reliquats de trésorerie constituent aussitôt le premier apport. Ce soir même et le surlendemain, nos services municipaux assurant une distribution gratuite de pain et de soupes — résultat des démarches des maires de l'agglomération brestoïse.

Vendredi 5 juillet: on nous signale une affiche apposée sur la porte principale extérieure de l'église: bâtiment communal. Elle représente deux soldats allemands donnant généreusement du pain à des enfants. Propagande insidieuse! Quel contraste avec l'attitude rigoureuse du militaire occupant! En présence de M. le chanoine Piriou, recteur de Saint-Marc, et de M. Potier, adjoint au maire, je déchire ce symbole mensonger. Pour dégager les deux témoins de toute responsabilité.

je les prie, en cas de besoin, de dire tout simplement la vérité.

Nous avons des contacts avec des amis qui n'acceptent pas la présence des Nazis, malgré la défaite provisoire de nos armées. L'un d'eux est arrêté, puis relâché après quelques mois de prison. C'est Ch. Fichou, négociant en pièces pour autos, rue Yves-Collet. Il sera emprisonné à nouveau. Hélas! il n'en est jamais revenu!

Lundi 8 juillet. — Dès 6 h. 45, réveil par tirs de la D.C.A. allemande sur un avion anglais bien visible, volant assez bas. La multiplication rapide des postes de D.C.A. et le renforcement des postes déjà établis autour de Brest interdiront bientôt aux avions alliés d'évoluer à leur aise à un plafond si faible.

Dimanche 14 juillet. — Quoique tout rassemblement soit interdit par l'occupant, la municipalité organise une cérémonie au monument aux Morts. Grand concours de population. Un avion allemand passe bruyamment et tellement bas que je dois interrompre mon allocution pendant quelques secondes.

A 18 heures, des avions anglais sont la cible de la D.C.A.: opérations qui se reproduiront, avec ou sans alerte, aux heures de travail, de repos ou de sommeil; et cela, jusqu'à septembre 1944. Il s'agira quelquefois de raids de reconnaissance, plus souvent de lâchage de bombes. Je rappellerai uniquement ceux qui furent particulièrement meurtriers.

Samedi 17 août. — A 20 heures, ordre de la Kreis-kommandantur qui siège à la caserne Guépin — dont le dôme rappelait, en modèle réduit, celui des Invalides. Nous devons, pour le lendemain, à 11 heures, fournir

la liste des personnes possédant des récipients de 200 litres au moins destinés à recevoir l'essence pour l'armée occupante. Je réponds par écrit: « Impossible. » Ne serait-on plus adulte, chez nous?

Le jeudi 22 août se présente une autre épreuve: cinquante affiches allemandes sont déposées à la mairie avec ordre de les placarder sur les murs de la commune. Refus. Surprise: pas de suite fâcheuse. Ça va.

Samedi 24 août. — Au cours de l'alerte du matin et du court bombardement qui a suivi, une jeune fille de 20 ans est tuée aux Produits Chimiques. Sa mère qui dormait à ses côtés en est quitte pour la peur. De nombreux éclats atteignent les immeubles Dior et Lari-vière. Visite de condoléances à la famille. Plusieurs alertes et tirs de D.C.A. avant le 3 septembre.

Sept jeunes gens forment un groupe qui accomplit des actes de sabotage. Un câble d'acier a isolé Lanvéoc des postes de D.C.A. En autres choses, c'est leur œuvre. Pris sur le fait, ils sont emprisonnés par la police allemande. De l'enquête, nous obtenons des renseignements pessimistes quant à la sentence qui les attend. Deux d'entr'eux encourent la peine de mort. Je sollicite du préfet français et du sous-préfet de Brest une intervention en leur faveur. Visite au Procureur de la République, lettre à M<sup>e</sup> Gamblin, interprète principal à la mairie de Saint-Brieuc, en le priant de prendre la défense des sept. Nouvelle démarche au Palais de Justice le samedi 7 septembre où nous rencontrons le garde-champêtre de Gouesnou, M. Guillemin Jacques, qui, assure-t-il, va être jugé par le Tribunal Militaire allemand pour détention d'armes. Entretien avec le sous-préfet qui appelle le maire de Gouesnou. Le garde-champêtre, condamné,

fera un an de prison. Cette détention ne sera pas étrangère à sa mort survenue quelques mois plus tard.

Dimanche 8 septembre. — Trois des sept jeunes gens sont libérés, mais Abasq Joseph, Kerguélen Albert, Fréché Bertrand, Péhoré Louis sont maintenus en prison.

A leurs familles, réunies à la mairie, j'expose les démarches entreprises en faveur de leurs enfants. Précisions qui atténuent, légèrement bien sûr, leurs angoisses légitimes.

Mardi 10. — Par téléphone, la préfecture est avertie du danger qui plane sur les quatre prisonniers. Nous apprenons qu'en cas de peine capitale, un recours peut être formé devant l'Autorité supérieure allemande à Paris dans les 24 heures suivant la sentence. Sans réponse de Saint-Brieuc, nous demandons au procureur de la République et au major de la Kreiskommandantur l'autorisation de présenter nous-même la défense des inculpés. Or, le lendemain, à 16 h. 30, le Tribunal allemand qui, à notre insu, venait de se réunir, avait prononcé le jugement suivant: Abasq Joseph est condamné à mort; Kerguélen Albert et Fréché Bertrand récoltent huit années de prison et Péhoré Louis deux années.

A 18 heures, j'obtiens du sous-préfet Servain un laissez-passer pour me rendre à Paris. Après une visite à la famille d'Abasq, conduit à la gare par le docteur Aubry, je prends le train de nuit.

Jeudi 12. — L'Autorité française admise par la Direction allemande en France siège 127, rue de Grenelle, au Ministère du Travail. Reçu à 9 heures par le colonel Salan, représentant le général de Laurencie, je sollicite une réduction de peine pour les quatre jeunes gens. Un rapport circonstancié m'est demandé. Il fait état du jeune âge de Joseph Abasq — 17 ans — de la douleur

de ses parents dont il est le fils unique, du chagrin profond des familles privées brutalement de leurs garçons, qui ne sont que de « grands enfants ».

En conclusion, je m'offre, en ma qualité de maire, pour une peine compensatrice. A 12 h. 30, on me congédie en me conseillant de me mettre en relation, au plus tôt, avec la Feldkommandantur à Quimper. Celle-ci sera mise, entre temps, au courant de ma démarche à Paris.

Le train de nuit me dépose à Quimper le lendemain matin, un vendredi 13... que je souligne pour les superstitieux. Je n'en suis pas.

Le préfet désigne M. Duplan, chef des Services d'Armistice, pour m'accompagner à la Feldkommandantur où nous sommes aimablement reçus par le Docteur Kall, professeur à Cologne, en temps de paix. Je lui remets copie de mon rapport établi la veille à Paris. Il déclare être au courant de cette affaire, déplore l'indiscipline des Français en général mais, finalement, nous laisse quelque espoir en une diminution de peine après m'avoir adressé quelques compliments sur le texte du rapport.

Jeudi 19 septembre. — On m'autorise à faire une visite aux emprisonnés de Pontaniou. Conversation pathétique mais réconfortante pour les captifs. D'autre part, la faculté de voir leur fils est accordée aux parents d'Abasq. Quelques jours plus tard, la même autorisation s'étendra aux familles Kerguélien, Fréché et Péhoré. Le jeudi suivant, à 11 heures, la préfecture nous téléphone la décision des Autorités allemandes: pour Abasq, la peine de mort est commuée en dix ans de prison; pour Kerguélien, Fréché et Péhoré, condamnation maintenue. Je prie de transmettre au Docteur Kall, pour le geste humain accompli, les remerciements des parents

d'Abasq et les miens. Le temps de bondir, rue Dixmude, pour annoncer la nouvelle et je pus voir un rayon de joie éclairer les visages déjà ravagés par la tristesse. Une étape venait d'être franchie!

De nouvelles démarches sont tentées dans l'espoir d'une réduction de peine. En vain.

Le refus sera catégorique et ces quatre garçons vont connaître leurs premiers voyages avec leur cortège de souffrances. De Pontaniou, ils seront transférés, dès le 29 octobre, à la prison de Saint-Brieuc, puis à celle de Rennes d'où ils m'écriront leur reconnaissance. Ils sont en cellule, deux par deux, et se félicitent d'avoir maintenant des gardiens français. De Rennes, ils sont dirigés sur la prison de Troyes et de là, enfin, au camp de Wolfenbüttel, en Allemagne. Péhoré rentrera dans son foyer, les deux ans terminés. Abasq et Kerguélien, dans un piteux état physique, retrouveront le sol natal en 1945 seulement. Ils doivent leur vie aux troupes américaines qui les délivrent alors qu'ils étaient à bout de souffle. Les soins reçus ensuite, pendant de longs mois, assurent le rétablissement de leur santé.

Hélas! Bertrand Fréché, à l'âge de 20 ans, rendra le dernier soupir le 14 juillet 1944 à l'hôpital du camp.

C'est en septembre aussi que des pièces fausses d'identité officialisées par le cachet de la mairie sont remises à des prisonniers de guerre français évadés, notamment à Louis Cloarec, décoré, au titre de la Résistance, de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur. Il est convenu qu'arrivé à destination (Londres), il transmettra à ses chefs ma volonté d'être agent de liaison.

Jeudi 17 octobre. — Cinquante-troisième alerte sui-



vie de tirs de D.C.A. de 4 à 6 heures. Une mine magnétique, munie d'un parachute, destinée à un navire allemand sans aucun doute, explose au Forestou-Créis. Une trentaine de maisons, dont quelques-unes inoccupées, subissent des dégâts. Huit d'entr'elles deviennent inhabitables. Pas de blessés. Les familles sont relogées dans la journée.

Le mardi 5 novembre, alors qu'un service religieux est célébré à Lambézellec, à la mémoire de notre excellent ami le capitaine Michel Ogée, professeur à l'Ecole Navale, tué à son poste de combat en juin 1940, la D.C.A. recommence sa sarabande. Retour précipité à Saint-Marc.

Le mardi suivant, un avion anglais surgissant d'un nuage favorable vient mitrailler le fort du Guelmeur. Une balle transperce un barreau de protection de notre cave. L'avion est vivement canonné par la D.C.A. allemande. Le courage ne manque pas à ces aviateurs anglais...

Une unité allemande réquisitionne la Maternité de la ville de Brest et sa superbe propriété, située en notre commune, rue de Verdun, ainsi que l'école privée de garçons. Toutefois, deux classes sur six restent à la disposition de l'établissement scolaire.

Samedi 23 novembre. — A 19 heures, violents tirs de D.C.A. Bombardement. Explosions. Le souffle ébranle les maisons. Eclairage coupé. Points de chute: les environs immédiats du château d'eau.

Les maires de l'agglomération se réunissent pour échanger leurs vues sur la situation de plus en plus compliquée. Une impression réconfortante se dégage chaque fois de nos rencontres.

Jusqu'à septembre 1944, des semaines s'écouleront sans mention spéciale. Est-ce à dire que notre vie se déroule dans le calme? Loin de là. Ces semaines seront éprouvées par des alertes, à toute heure. Bombes, torpilles ou mines laissent par ci, par là, des blessés ou des morts, des immeubles détruits, des canalisations d'eau et de gaz éventrées, des lignes électriques coupées.

Le jeudi 5 décembre nous parvient le message téléphonique suivant:

« Ci-joint, nous vous envoyons 30 et 10 affiches avec l'ordre de les placarder aux endroits bien visibles. Date à laquelle ceci doit être exécuté: 7 décembre 1940, en me le faisant savoir à la Kreiskommandantur. — Signé: BOLTEN. »

J'estime: 1° que je ne suis pas aux ordres de la Kreiskommandantur; 2° que ces affiches sont offensantes pour nos sentiments patriotiques. En conséquence, je refuse d'obtempérer à cet ukase et en informe le sous-préfet de Brest.

Administrativement, ce haut fonctionnaire juge « que je dois déférer aux instructions de l'autorité allemande, il fera requérir les moyens de faire procéder à l'affichage, cette décision ne dégageant pas la responsabilité du magistrat municipal défaillant »... que je suis. (Sa lettre du 5 décembre 1940.) Je maintiens ma résolution, mais les affiches furent collées sur nos murs par les soins d'inconnus.

Le soir du 11 décembre endeuillera plusieurs familles. Vers 21 h. 30, trois fortes détonations. La D.C.A. tire rageusement. D'autres détonations suivront jusqu'à 23 heures. La boulangerie Lannuzel a reçu une bombe qui a disloqué l'immeuble de haut en bas: la locataire

du deuxième étage, Mme Le Goff, est descendue ensanglantée au rez-de-chaussée. Elle grelotte de froid et ne tardera pas à mourir malgré les soins du docteur Aubry. Un bébé de trois mois, en suspens dans son berceau, parmi les plâtras enchevêtrés, est recueilli sain et sauf. Le téléphone étant rendu inutilisable, j'envoie deux cyclistes quérir les voitures ambulances à Brest. Ils partent à cinq minutes d'intervalle sous de violents tirs de D.C.A. Au Bot, une autre bombe a endommagé plusieurs maisons et détruit complètement celle des époux Kerdoncuff. On en retire le cadavre du mari, tandis que sa femme est grièvement blessée aux yeux.

De plus, sur la route de Quimper, à proximité du Stade de l'Armoricaine, des éclats pénètrent dans une auto qui se trouve bloquée devant le cratère formé par la chute de la bombe. Trois occupants : un mort, M. Dalaër, un blessé, M. D.-J. Corre, Président de la Chambre de Commerce de Brest, seul le chauffeur est indemne. Hervé Cavarec, charcutier, et Marcel Jaouen, Commis de Mairie, remettent le corps de M. Dalaër à l'Hôpital Civil. Une ambulance dirige le Président D.-J. Corre vers la clinique du Docteur Pouliquen, où, grâce aux soins prodigués, le blessé sera sauvé.

Le malheur frappe sévèrement la famille Th. Le Bars dont les époux et deux des cinq enfants— Philomène 13 ans et Jean 3 ans — regagnent leur demeure à ce moment. Au carrefour des routes de Quimper et du Bot, le souffle et les éclats d'une bombe projettent le groupe dans le fossé. M. Le Bars est quitte pour une frayeur compréhensible. Son épouse et ses deux enfants sont sérieusement touchés. Tandis que des soldats allemands transportent la fillette au Café Abalain et que Ferdinand Berthou y dépose le garçonnet, l'on se porte

au secours de la maman dont le bras droit est arraché. Sur le conseil de M. Kerdilès, de la Défense Passive, M. Le Bars emprunte une serviette et une ficelle à Mme Frutiger. Un garrot est appliqué au-dessus de



l'affreuse blessure. Les victimes sont conduites, la maman à la clinique du Docteur Pouliquen, les enfants à l'Hôpital Civil.

Le petit Jean expire au cours de la nuit. Une horloge sonne minuit quand je prends congé de M. Le

Gorgeu, Sénateur, Maire de Brest, venu offrir sa sympathie aux blessés.

Le lendemain, vers 16 heures, la fillette, Philomène, sent la mort approcher, pas à pas. Elle a vu sa maman ensanglantée, gisant dans le fossé. C'est vers elle que va l'une de ses dernières pensées. Elle adresse une courte mais ardente supplique qui édifie les témoins : « Oh ! mon Dieu, prenez-moi s'il le faut, mais faites que ma maman guérisse ! » Vingt minutes plus tard, Philomène rendait le dernier soupir !

La maman, 35 ans, subira l'amputation du bras, mais l'émouvante prière de la petite Philomène sera exaucée. L'époux et les trois autres enfants continueront à bénéficier de la présence de la mère.

Samedi 21 décembre : cent huitième alerte et quarante-cinquième bombardement. Vers 17 heures un bombardier anglais poursuivi par une D.C.A. énergique passe visiblement. Pris en chasse par deux avions, il est abattu, corps et biens, à Plouguin.

Quelques minutes plus tard, nous assistons à la fête de Noël à l'Ecole Maternelle publique et le lendemain à celle de l'Ecole Sainte-Marie. Devant ces visages de bambins insoucians comme papillon au soleil, tout à la joie de vivre, nous pensons que la place des enfants n'est plus ici. Selon le mot de Démosthène, cette jeunesse porte, en elle, le drapeau lumineux des espérances de la nation. Il faut permettre, à cette jeunesse, de s'épanouir, et non la laisser massacrer. Or, D.C.A. allemande et aviation alliée constituent, malgré tout, pour nous Brestoises, une tunique de Nessus, aussi impitoyable pour les civils que pour les militaires.

Le projet d'évacuer les écoliers fait son chemin. La difficulté sera de convaincre les familles.

Quelques jours plus tard, le chef d'une unité allemande décide d'installer un projecteur doublé d'une mitrailleuse sur la terrasse de la nouvelle école publique de garçons. Un objectif militaire de plus ! Protestations une fois, deux fois, auprès de Quimper. Le Capitaine Hauptmann accepte de renoncer à ce projet.

La veille de Noël, un père de famille, M. Rannou Pierre, de Guiclan, m'informe que son fils Louis, bou langer, 18 ans, vient d'être condamné à mort. Il avait pris fait et cause, pour la victime française d'un accident causé par un militaire allemand. La nouvelle lui est parvenue le matin même. Le Directeur Départemental des Services d'Armistice, M. Duplan, aussitôt alerté, réussit à faire transformer la sentence de mort en 15 ans de prison. Malheureusement, Louis Rannou mourra le 23 octobre 1944, à Diez (Allemagne), des suites d'une dure captivité.

Le grand nombre d'années de prison, généralement attribué par les tribunaux allemands, ne laissait aucun doute à la certitude nazie de dominer notre Pays.

Le dernier jour de l'année 1940 — comme les années suivantes — est bruyamment fêté par les occupants. C'est ainsi que le Recteur de Saint-Marc me remet des douilles de balles trouvées dans l'église. Une rapide enquête révèle que des soldats ont déchargé leurs revolvers sur les portes.

## 1941

1<sup>er</sup> janvier : De 15 à 16 heures, l'heure de recueillement et de deuil, recommandé de Londres par le Général de Gaulle, est scrupuleusement respectée par la quasi-unanimité de la population. Seules, quelques rares personnes qui ne savent pas ou qui sont contraintes de sortir par suite d'une obligation imprévisible circulent dans la rue.

Dès le matin du 2, les raids aériens débutent. Pas de temps à perdre, pense-t-on Outre-Manche ! mais les civils apporteront une lourde part de sacrifices.

Le soir du 4 janvier, une jeune maman, Mme Quélennec et son fils Marcel, 10 ans, quoique réfugiés dans un couloir de maison pendant les tirs de la D.C.A. sont atteints par les éclats. L'un et l'autre subiront à quelques heures d'intervalle, l'amputation d'une jambe.

Nombreux sont les navires allemands dont le cuirassé *Amiral-Hipper* à l'aplomb des côtes de la rade.

Le jeudi 16, malgré un sol recouvert de neige, les avions britanniques s'intéressent à notre région. Le samedi 1<sup>er</sup> février, l'un d'eux est touché par la D.C.A. Il laisse, derrière lui, une traînée de fumée noire et vire vers le Nord. Il s'abat à Plouescat.

Il y a eu du dégât chez l'ennemi le 4 février.

En face de Luna-Park, place de la Liberté, on fait exploser une bombe non éclatée. Deux méthodes pour se débarrasser de ces engins indésirables : le désamorçage, moyen silencieux, ou la provocation de l'explosion sur place, moyen violent. C'est ce dernier qui est choisi par les artificiers allemands. Résultat : effondrement de deux immeubles.

Le samedi 15 février : tintamarre à la tombée de la nuit. Après avoir rempli leur mission dans notre ciel, deux avions alliés sont encore détruits : l'un à la Forest-Landerneau, l'autre à Lannilis. Quelques-uns des aviateurs reposent en terre bretonne, d'autres seront prisonniers de guerre, enfin une troisième catégorie trouve l'hospitalité chez l'habitant qui les aidera, non sans risque, à rejoindre l'Angleterre.

Il est près de minuit le 24 quand une bombe écorche l'immeuble Madec, 129, rue de Verdun. Pas de blessé, mais quelques locataires devront passer plusieurs nuits chez des parents ou des amis accueillants. Des bombes ont échoué ailleurs, notamment sur les maisons Corre et Cousquer, rue de la Fraternité. Les engins enfouis dans les caves n'ont pas explosé. M. Le Lann, Agent technique à la Pyrotechnie de Saint-Nicolas, accompagné de M. Fernand Tranvoëz, se propose pour le désamorçage des deux bombes. Encore faut-il obtenir l'autorisation ! Nous tentons la démarche auprès de l'Officier allemand. Refus pour la maison Corre; motif : elle est réquisitionnée. Le lit est froissé comme une poignée de papier. Passage de la bombe. L'occupant bénéficiait d'une permission. Salulaire congé ! Autorisation accordée pour la maison Cousquer : M. Le Lann, aidé de M. Cousquer et en présence de M. Henri Le Gall.

Adjoint au Maire, et de deux cantonniers municipaux, rend la bombe inoffensive et sauve la maison. Peu auparavant, les Allemands détruisent la maison Corre en provoquant l'explosion de la bombe sur place, ce qui ne fut pas sans dommage pour les maisons voisines. Différence de technique ! Bravo pour l'équipe de M. Le Lann !

Dimanche sombre encore que celui du 2 mars ! On m'appelle. Une bagarre se déroule, place Simon, entre militaires allemands et civils français. Attroupement sur la place. Deux clans sont au café Luguern dans des salles séparées par un étroit couloir. Il y règne une atmosphère de terreur. Je suis « armé » de mon écharpe tricolore et de ma canne. Je vais m'en servir. J'entre, je frappe un coup sec sur une table de consommation. Effet de surprise chez les uns et les autres. Le calme est obtenu. M'adressant au militaire qui me paraît le plus gradé, je le prie d'apaiser ses hommes, — une dizaine —, tandis que je m'occupe des Français. Le problème reçoit une solution pacifique.

Quelques instants plus tard, les querelles reprenaient dans un autre café. Je m'y dirigeais lorsque la D.C.A., entrant dans le jeu, remit chacun à sa place. Je rentre à la maison, au milieu de la nuit, après avoir recommandé à la Providence un sommeil mérité.

Mardi 11 mars : Un officier nous annonce des représailles pour un fil téléphonique sectionné rue du Bot. Nous répliquons que la sanction collective annoncée, sans la découverte de l'auteur, nous semble injuste. Des fils sont coupés par des résistants mais également par des éclats d'artillerie et de bombes. A ce moment, une auto allemande amène à la Mairie le jeune Boulic, 17 ans, qui a le malheur, en la circonstance, d'être le fils

de la ferme auprès de laquelle l'acte de sabotage a été commis. Je propose une enquête et sur le vif j'en charge nos deux policiers communaux. Cet ordre rassure l'officier qui renvoie Boulic à sa famille. Evidemment, l'ordre donné ne fut suivi d'aucun effet.

Le 2 avril, le Sous-Préfet nous communique des directives préfectorales relatives à l'installation des nouveaux Conseils Municipaux. Il a proposé au Préfet mon maintien dans les fonctions de Maire. Où était le devoir ? Refuser ? Ne serait-ce pas risquer d'avoir comme Maire une personnalité qui pratiquerait la politique de collaboration avec le régime hitlérien ? Ce remplaçant ne serait, certes, aucun membre du Conseil Municipal : notre attitude était commune depuis l'invasion allemande. La preuve en sera fournie encore fin 1943 et début 1944. D'autre part, l'Administration préfectorale est éclairée sur nos refus d'obéir à certains ordres des Autorités d'occupation. Elle nous approuve donc discrètement, sinon administrativement. Après avis unanime des membres du Conseil Municipal, je décide d'accepter, c'est-à-dire rester aux prises avec les difficultés, les fatigues, les dangers et donc de faire la guerre à notre façon. M. Le Gorgeu, nommé Administrateur de l'Agglomération Brestoise, assiste à l'installation de l'Assemblée Municipale de Saint-Marc, l'assure de son entier dévouement, fait l'éloge du Conseil de Saint-Marc qui a su obtenir de belles réalisations, dit être sûr que le nouveau Corps Municipal remplira, sous la direction de son Maire, le rôle qui lui est dévolu au milieu des difficultés de la période actuelle.

C'est le 4 avril, au cours d'une « distribution » de

bombes sur Brest, Saint-Pierre et Saint-Marc, que l'Hôtel Continental flambe. Cet incendie entraîne dans la mort plusieurs dizaines d'officiers et de soldats allemands. Le 6, le cuirassé allemand est atteint par les projectiles; le lendemain, escorté de remorqueurs, il entre se faire soigner au Bassin de Laninon.

Pâques rouges que celles de 1941 ! Nuit infernale que la nuit du lundi au mardi ! Véritable cyclone qui jonche les rues du quartier Latour-d'Auvergne de débris de vitres, disloque les devantures de magasins, arrache portes, fenêtres, aspire la lingerie et les vêtements dont les lambeaux pendent lamentablement aux poteaux électriques ou téléphoniques. Préfecture Maritime, Hôpital Civil, immeubles aux alentours ont terriblement souffert : un chapelet de bombes a causé de grands ravages. Des morts ? Près d'une centaine chez les Brestoïses. Combien chez les Allemands ?

Le lendemain matin, le Préfet du Finistère vient à Brest. Les avertissements donnés par les Maires de l'Agglomération sont enfin écoutés. L'évacuation est officiellement ordonnée par voie d'affiches et de presse pour les enfants de moins de 14 ans, les femmes enceintes et les vieillards de plus de 65 ans. Cette décision concerne les habitants de Brest, Saint-Pierre et Saint-Marc. On s'étonne qu'elle ne s'étende pas à la partie rurale de Lambézellec. Cela viendra.

Le 19 avril, la cérémonie à la mémoire des victimes civiles de la nuit du 14 au 15 est présidée par Mgr Duparc, en l'église Saint-Louis, en présence des familles, des Autorités françaises et d'une délégation allemande. Les cercueils, faute de place, ont été déposés, directement, au Cimetière de Kerfautras.

Le 30 avril 1941, cinq jeunes gens de Nantes sont condamnés à mort par le tribunal allemand de Brest.

A la lecture d'une émouvante supplique des familles, je prie le Préfet d'intervenir directement en leur faveur auprès des Autorités allemandes de Paris. Les démarches aboutissent à une commutation de peine : 6 ans de réclusion. Les condamnés sont transférés en Allemagne. Quatre d'entre eux auront le bonheur d'en revenir. Le cinquième, hélas ! F. Ménager, décède le 18 juillet 1944, à la Forteresse de Brandebourg après de longues souffrances.

De vastes incendies illuminent le ciel la nuit du dimanche 4 mai. Il est 1 heure du matin. Des maisons sont la proie des flammes, rues Kergorju et Jean-Jaurès (immeubles Bocozyran, Merlu-Morel, etc...).

Saint-Marc a reçu également des bombes et des plaques incendiaires. La Défense Passive et de courageux voisins ont maîtrisé le feu qui allait dévorer des maisons, place Guynemer. N'écouter que leur dévouement, nos Sapeurs-Pompiers, sous la conduite du Lieutenant Henri Le Moan vont au secours des sinistrés de Saint-Martin et participent, jusqu'à 8 heures du matin, avec leurs camarades de Brest, aux travaux de sauvetage.

Ces raids ne vont pas sans perte pour les hardis aviateurs alliés : le cadavre de l'un d'eux est découvert le mardi 13 mai sur notre littoral, au Ménénez, abandonné par la marée descendante, au pied d'un poste allemand de D.C.A. Avec le Docteur Aubry, nous allons reconnaître le corps. Des officiers allemands nous ont devancés; la bague et les papiers trouvés sur l'aviateur seront remis, nous disent-ils, à sa famille, par leurs soins. L'ordre m'est donné de le faire inhumer. Il s'agit

du sergent canadien Rev. Anderson U.C. - R.C.A.P. - Canada - R.54.533 - Airman. Avant la mise en bière faite devant une cinquantaine de nos compatriotes qui ont apporté des fleurs, nous demandons, à haute voix, qu'entendent les soldats allemands du poste, d'observer une minute de recueillement en souvenir du soldat mort dans l'accomplissement de son devoir. Scène émouvante. Le sergent aviateur Anderson repose au cimetière de Kerfautras.

Une nouvelle parvient à Brest le 27 mai : le cuirassé *Bismarck*, de 35.000 tonnes après avoir coulé son adversaire anglais *Hood*, de 42.000 tonnes, et avarié le sister-ship de celui-ci, le *Prince of Wales*, a été envoyé par le fond au large de Brest où il venait se faire réparer : 2.100 marins allemands ont péri. Un navire de cette importance dans notre port eut été une cible de plus pour les avions alliés, aussi la nouvelle de sa perte est accueillie avec satisfaction par les Brestoïses.

La multiplication des raids aériens démontre la réorganisation de la R.A.F. qui viennent renforcer des aviateurs de la France Libre, à quoi les Allemands répondent par une extension des moyens de défense et de contre-attaque : renforcement des canons de D.C.A., foyers de fumigène, barrages de ballons encerclant la région, et enfin projecteurs puissants qui fixeront de leurs longs faisceaux lumineux les avions alliés.

Il nous reste, à nous, au sol, à regretter l'absence de casques, car les volontaires de la Défense Passive doivent exercer leur mission de sauvetage sous les éclats d'obus et de bombes ou les chutes de plaques incendiaires. On en reparlera sous peu.

Le 19 juin. Jour anniversaire de l'entrée des Allemands « chez nous ». Nous sommes à la deux cent quarante-deuxième alerte et au cent septième bombardement.

### L'agression hitlérienne sur la Russie

La soif de conquête d'Hitler demeure insatiable. Le 22 juin 1941, la radio de Londres (radio interdite) annonce l'attaque de la Russie Soviétique, de cette Russie avec laquelle le fameux pacte de non-agression a été signé en août 1939, l'une des causes de la guerre.

Cette nouvelle campagne débute par de foudroyants succès allemands. La population et les armées russes paient tragiquement l'erreur du pacte. Puis l'effort soviétique donnant à plein freinera les ambitions nazies. Les troupes hitlériennes subissent le « retour de manivelle ». De lourdes pertes nécessitent des prélèvements sur les effectifs des villes occupées. Les soldats allemands se montrent peu enthousiastes pour leur nouvelle affectation.

Un espoir de plus en la victoire finale vient de naître.

Un ballon captif a lâché ses amarres. Accroché à la maison Mercer, au Guelmeur, il est susceptible d'en arracher la toiture, tenté peut-être par une promenade dans la stratosphère. Démarche et la maison est libérée.

Le 2 juillet, un nouveau cadavre d'aviateur est rejeté par la mer, au Vieux-Saint-Marc. À notre arrivée, le corps est recouvert d'une toile et d'une gerbe de fleurs. Le chef allemand montre son mécontentement. Prenant en charge l'inhumation, il nous ordonne de partir. L'avion s'est brisé en deux morceaux : l'un sur la grève, l'autre taché de flaque de sang, sur la route.

Le 4 juillet, fête annuelle de l'Independence Day. Attaque aérienne alliée. Les Allemands saisissent cette double occasion pour faire sauter le Monument américain du Cours d'Ajot, préalablement miné. L'on sait que pendant la première Guerre Mondiale — 1917 à 1918 — des centaines de milliers de combattants américains débarquèrent dans notre port et contribuèrent puissamment à la défaite de l'Allemagne de Guillaume II.

Un avion, vers 1 h. 30, dans la nuit du 5 au 6 juillet, tente d'échapper aux projecteurs. Les obus de D.C.A. l'encadrent et le touchent. Avec nos hommes de la Défense Passive, nous suivons, seconde par seconde, les effroyables moments, les derniers sans doute, que vivent les aviateurs. Le grand oiseau blessé descend lentement, tournoie comme une feuille d'automne, perd une aile en s'approchant du sol. La D.C.A. allemande cesse de tirer. Une colonne de fumée, puis rien... Les débris de l'avion brûleront pendant 24 heures dans un champ au-dessus du Vallon de Saint-Marc. L'un des hommes, mort, est ramassé sur notre territoire par les Allemands. Nous n'avons pu connaître le sort de ses camarades.

La nuit du 7 juillet sera une nuit terrible. À 2 heures du matin D.C.A., émission dense de fumigène, vrombissement des avions, chute de bombes. Spectacle de désolation : au Guelmeur, une bombe soufflante pulvérisant la maison Bourdoulous, a rendu inhabitable une quarantaine de constructions familiales, de date récente. Une cinquantaine d'autres subissent de sérieux dommages. Les habitants de ce quartier populeux sont dans la rue. Les blessés sont soignés sur place par le Docteur Aubry, médecin de la Défense Passive, aidé de l'infirmier Biger. Un mort : Bourdoulous Louis, 33 ans, est

retiré des décombres. En présence de son cadavre, décapité, quelques-uns de nos gâs sont terrifiés. Nous l'embarquons dans l'auto-ambulance pour le déposer à la Mairie tandis que l'équipe de Sapeurs-Pompiers, renforcée par des voisins, fait la part du feu.

Sur le trottoir de la rue Duchesse-Anne, une torpille a creusé, sur une profondeur indéterminable un trou de un mètre de diamètre au fond duquel elle a éclaté, car les maisons avoisinantes sont lézardées côtés pair et impair. Le bombardement prend fin à 3 h. 30. En rentrant, nous dépassons un groupe de soldats allemands : l'un des leurs a été tué, tandis que deux autres, soutenus par leurs camarades, marchent clopin-clopant, une torpille, destinée sans doute aux navires en cale sèche ou dans les bassins du Port de Commerce, s'est logée dans leur abri à l'Ecole des Frères et les a fortement bousculés.

Dans la commune du Relecq-Kerhuon, on déplore la mort de 25 civils, hommes, femmes et enfants, quelques blessés et une vingtaine de maisons détruites.

Le sommeil des hommes de la Défense Passive, une fois de plus, sera très abrégé cette nuit : dès le lever du jour, ceux qui n'ont pas l'obligation de reprendre, à heure fixe, le travail d'atelier ou de bureau consacrent leur temps à la recherche d'un logis et de vêtements pour les infortunés sinistrés. M. Le Vern, Adjoint au Maire, ne ménagera pas ses efforts.

M. le Préfet vient de Quimper nous faire une visite de sympathie.

Lundi 14 juillet : pas de fête officielle. Simple dépôt d'une gerbe de fleurs au Monument aux Morts. Le personnel de l' Arsenal a dû, comme les jours ordinaires, se



rendre à son poste; il ne se livrera à aucun travail, des drapeaux aux couleurs françaises « sortent » dans plusieurs ateliers. Est-ce la raison pour laquelle les ouvriers sont libres l'après-midi ?

Le lendemain, un navire marchand de 7 à 8.000 tonnes brûle en rade, l'arrière s'enfonce dans la mer.

La population, comme les occupants, se souviendra de la journée du 24 juillet.

Vers 14 heures, des vagues d'avions surgissent. Journée ensoleillée. Population dense dans les rues. D.C.A. de bas en haut, bombes d'en haut en bas. Des aviateurs qui ne peuvent plus contrôler leurs appareils atteints par la défense allemande sautent en parachute. Bilan : une centaine de tués, de nombreux blessés, des immeubles détruits. Le soir, la radio de Londres annoncera que cette attaque des forteresses volantes a été la plus puissante jusqu'à ce jour sur Brest, vue d'en haut comme une pièce de « cent sous ».

Avertissement supplémentaire et combien dramatique aux habitants qui hésitent à partir.

Malgré nos demandes réitérées, les Agents de la Défense Passive ne sont pas encore pourvus de casques. Cependant, ils remplissent leur mission, exposés en plein danger. Ayant eu vent d'un stock de casques français, abandonnés à la Poudrerie du Moulin-Blanc, nous réclamons à nouveau. Satisfaction nous est accordée.

Le samedi 6 août, à midi, bruit caractéristique de la bombe qui approche. Du seuil de la Mairie, je vois une bombe tomber, là, tout près, en plein centre. On se fait petit, tout petit. Gare à la « casse ». Deux, cinq, dix secondes s'écoulent. Rien, sinon la poussière terreuse qui

nous environne. La bombe s'est enfoncée, entre les deux écoles de garçons, dans un espace vert et... n'a pas explosé. Il s'agit d'un engin de 600 kilos qui, d'après les techniciens, pouvait tout démolir dans un rayon de 300 mètres. Une photo est prise comme souvenir présentant le Docteur Aubry à cheval sur la bombe.

Convoqué à la Feldgendarmérie, rue Yves-Collet, à Brest, le mardi 26 août, je m'entends adresser des reproches : mauvaise volonté dans l'exécution des réquisitions. Reproches mérités, il est vrai, du point de vue des occupants. Puis pressions, chantage. Avertissement qui figurera dans un dossier.

Le manque de zèle est général parmi toutes les catégories de la population. Il existe bien quelques profiteurs, quelques kollaborateurs. Ils ont été jugés à la Libération, les uns trop sévèrement, d'autres avec une indulgence excessive. La perfection n'est pas de ce monde. N'insistons pas.

Les Autorités allemandes sentent bien l'aversion qu'engendre leur présence dans toute la région : les réquisitions abusives, l'attitude hautaine, les menaces fréquentes de sanctions, les arrestations arbitraires nourrissent cette aversion. On n'oublie pas, ici, que les Français repoussent violemment le principe germanique suivant lequel la Force prime le Droit, que si notre Pays est plongé dans la guerre, c'est qu'Hitler l'a voulu en violant les traités, en envahissant l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Pologne, qu'il a préparé cette guerre en faisant admettre par la masse du peuple allemand la fabrication de canons plutôt que celle du beurre.

On n'oublie pas, ici, l'appel du Général de Gaulle :

« La France a perdu une bataille, mais n'a pas perdu la guerre. »

La première punition collective est infligée à la population de l'Agglomération le 11 septembre : défense de circuler sur la voie publique de 20 heures à 6 heures, et cela, jusqu'au 2 octobre. Motif : la conduite des Français laisse à désirer. Afin que nul n'en ignore, des affiches sont placardées sur les murs. Mesure qui ne rapprochera guère les occupés des occupants.

Les réquisitions contre lesquelles nous ne pouvons rien s'étendent à l'école publique des filles et à des maisons particulières.

Le vendredi 14 novembre, convoqué à la Kreiskommandantur, à la caserne Guépin, je suis reçu par un capitaine : les services de Mairie ont refusé des tickets supplémentaires à un homme qui travaille, avec zèle, pour les troupes d'occupation. Refus qui, je prétends, est conforme aux instructions du Ravitaillement Général. Le sergent-interprète, sur ordre de l'officier, prend la chose de très haut et me menace de sanctions. La violence de ses paroles est telle qu'on doit les entendre des bureaux voisins et de la cour. Ecœuré, je me dirige vers la fenêtre pour m'intéresser aux mouvements de la cour, ce qui a le don de calmer l'interprète et l'officier. Rien ne viendra sanctionner cet entretien si ce n'est une fiche de plus dans le dossier du Maire de Saint-Marc, ce que j'apprendrai en mars 1944.

#### Une première bouffée d'air pur

Par suite de la réquisition de l'Ecole des Frères et du danger couru par les élèves, le Frère Directeur, M. René

Le Berre — décoré depuis des Palmes Académiques — a replié ses garçons, partie à Landrévarzec, partie à Fouesnant où ils trouvent bon accueil et sécurité. Une visite à ces jeunes exilés et à leurs dévoués professeurs nous laisse, en cette période pleine de périls, comme un baume dans nos cœurs meurtris. Réconfort d'un jour... et puis, c'est encore la sirène d'alerte, ce sont les nuages âcres de fumigène. Nous rentrons au purgatoire hitlérien.

Le mercredi 19 novembre, le chef d'une unité allemande m'ordonne, par écrit, de désigner des hommes pour la garde de six postes de D.C.A., donc pour des objectifs militaires. Je refuse formellement et j'en fais part au Sous-Préfet de Brest, M. Perreau-Pradier, qui se met en rapport avec le Préfet.

Le nombre de jeunes hommes déportés en France ou en Allemagne — parfois des familles entières — s'accroît chaque mois. Plusieurs sont mariés et pères de famille. Avec leur départ, c'est le foyer vide, sans ressources. Une Caisse de Solidarité est créée. Alimentée par des quêtes à domicile et aux mariages, elle permet de soulager les familles. C'est ainsi que des épouses seront en mesure de se payer un voyage jusqu'à la prison, en France, et pourront revoir une dernière fois, peut-être, l'être cher. Des dizaines de milliers de francs furent distribués et l'encaisse à la Libération — 6.000 francs valeur 1944 — fut remise au C.O.S.O.R. présidé par Mme Calarec, héroïne de la Résistance.

#### L'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique

Malgré les demandes pressantes d'arbitrage recommandées en 1938 et 1939 par le président des Etats-

Unis d'Amérique aux grands pays d'Europe et notamment à l'Allemagne, les troupes d'Hitler avaient envahi, en mars 1939, la Tchéco-Slovaquie; en septembre de la même année, la Pologne. Cela sans avis. Grave violation de neutralité, imitée, en novembre 1940, par l'Union des Républiques Soviétiques à l'égard de la Finlande. La diplomatie mise sous le boisseau, le culte de la force règne en maître absolu.

L'opinion américaine, favorable aux démocraties européennes, supporte mal les attaques des sous-marins allemands contre les navires britanniques transportant, à travers l'océan Atlantique, marchandises et munitions de provenance américaine.

Aussi, en 1941, les Etats-Unis prennent-ils certaines mesures de sympathie agissante à l'égard du Commonwealth britannique et de la France gaulliste:

Avril et mai: occupation du Groënland et de l'Islande, en accord avec les gouvernements de ces deux pays;

Juin: fermeture des consulats allemands et interdiction de toute propagande nazie dans les quarante-huit Etats;

Septembre: vote de nouveaux impôts, extension de la durée du service militaire.

Ces mesures ont-elles pour effet d'irriter l'Allemagne hitlérienne? Toujours est-il qu'en octobre, des sous-marins allemands coulent deux destroyers américains: cent morts.

Et voici que le 7 décembre, l'on apprend l'attaque-surprise par des forces japonaises de l'escadre américaine ancrée à Pearl-Harbor: 19 bâtiments de guerre sont envoyés au fond ou endommagés, causant la perte de 3.000 marins américains. Le lendemain, les Etats-Unis déclarent la guerre au Japon. Trois jours plus tard, le 11,

déclaration de guerre par l'Allemagne et l'Italie aux Etats-Unis d'Amérique.

Le Congrès américain enregistre le fait, et va permettre à son pays de fournir des efforts inouïs, en hommes et en matériel, dans toutes les parties du globe, pour mettre à genoux les trois compères: Allemagne, Italie et Japon.

Immense espoir en nos cœurs de Français!

L'activité de la Résistance se développe et se manifeste. Des attentats sont commis dans les immeubles occupés par les Allemands, le courant électrique est interrompu à diverses reprises à la suite de coups de main.

Le 17 décembre, au cours d'un raid aérien, la Centrale est atteinte par une bombe. Plus d'énergie électrique. Les tramways sont bloqués sur place et le lendemain des autos-camions devront les remorquer jusqu'à l'usine de Kérinou. Des pannes d'électricité sont courantes; la Résistance n'y est pas étrangère.

Le 23 décembre, le bombardement reprenait meurtrier. L'Ecole des Religieuses de la Croix, au Pilier-Rouge, réquisitionnée par la marine allemande, est écrasée. En présence des morts et des blessés de la Kriegmarine, on se dit que les civils, cette fois, s'en tirent à bon compte: quelques blessés seulement.

Quatre alertes encore cette année au cours desquelles des bombes occasionneront des destructions d'immeubles et des victimes civiles dont quatre professeurs de l'Ecole de la Croix-Rouge de Lambézellec. L'un d'eux, M. Le Land, avait dirigé l'Ecole de Saint-Marc avant la guerre.

La municipalité Le Gorgeu se trouve en désaccord avec l'administration préfectorale qui, le 31 décembre, prend un arrêté de suspension de pouvoirs. Le conseil municipal de Brest est dissous. Une délégation spéciale est nommée. M. Victor Eusen, maire de Saint-Pierre-Quilbignon, en sera le président.

---

1942

Le premier jour de l'an bénéficiera d'une trêve générale. Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Dès le 2, — c'est la 309<sup>e</sup> alerte — des fusées incendiaires sur le quartier Saint-Martin et des bombes sur le quartier Saint-Louis nous ramènent à la triste réalité. Encore des morts civils! Des morts allemands aussi, bien sûr!

La liste continue d'ailleurs à s'allonger. Le 8 janvier, Mme Roussel, 30 ans, et la petite Yvonne Urvoas, 4 mois, de la rue de Verdun, sont atteintes dans leur lit, à 6 h. 30 du matin, par des éclats. À 9 heures, en compagnie de M. Perreau-Pradier, sous-préfet de Brest, M. Villiers, maire de la ville de Lyon — ville marseillaise de Brest —, M<sup>e</sup> Masseron, délégué de la municipalité brestoise, et M. Thierry, représentant le Secours National, nous saluons les victimes et leurs familles. À 15 heures, séance d'études à la mairie de Saint-Marc avec le concours du sous-préfet et du maire de Lyon: appui moral et secours financiers sont promis pour toute l'agglomération brestoise. Promesse largement tenue.

Une initiative des catholiques brestois inaugurera une

série de processions appelées « Cérémonies du Vœu à Notre-Dame du Folgoët ». Les diverses paroisses du Grand-Brest, à tour de rôle, organiseront ces manifestations religieuses, cortèges impressionnants par le nombre autant que par la ferveur des fidèles. Les Brestoïis, sur qui s'abattent tant de malheurs depuis l'occupation, supplient le Ciel de protéger la cité, crient leur espoir de revoir les heures heureuses de la paix en même temps que leur volonté de recouvrer la liberté.

La procession se déroule le 11 janvier dans les rues entourant l'église Saint-Michel; le 8 février, dans la paroisse Saint-Louis; le 12 avril, à Saint-Marc, puis à Recouvrance, Kerbonne, Saint-Martin...

Au cours des bombardements, les nombreux foyers de fumigène infestent le sol, rendant nulle la visibilité des objectifs à terre. L'air est difficilement respirable. Le port du masque est nécessaire. Le matin du 12 février, alors que la ville n'est pas en état d'alerte, émission exceptionnelle de fumigènes. Que se prépare-t-il? Les bâtiments de guerre « Scharnhorst », « Gneisenau », « Prinz Eugen » et leurs escorteurs débarrassent notre port de leur présence, faisant cap sur le Nord. Ils réussissent un coup de maître en remontant la Manche et le Pas-de-Calais, malgré l'intervention de la marine et de l'aviation britanniques. Par malheur, ces bâtiments sont remplacés par d'autres navires: une véritable flottille de sous-marins abrités à Laninon.

Nos requêtes administratives, répétées auprès de la Préfecture, restent sans effet. Mon intention de démissionner provoque une réunion, ce même jour, à la mairie de Saint-Marc. Elle est présidée par le secrétaire

général de la Préfecture. Y assistaient: le sous-préfet, le docteur Aubry, M. Gloanec, adjoint, et moi-même. Questions à l'ordre du jour: ravitaillement, abris, défense passive. En effet, le ravitaillement demeurait précaire, les abris pour la population ne sortaient guère des plans, les agents de la Défense Passive donnaient leur travail et leur sommeil sans aucune compensation. La réunion aboutit à de bons résultats puisque ces trois problèmes allaient recevoir bientôt la solution attendue. Il est décidé, par ailleurs, que les maires de l'agglomération se réuniraient tous les quinze jours, le vendredi.

Les relations entre les occupants et les Brestoïis ne s'améliorent pas. Le 8 avril, un avis de l'Autorité allemande menace la population de l'état de siège si son hostilité persiste. Celle-ci continue à se manifester. Notons une explosion à 5 h. 45 du matin dans la maison réquisitionnée du n° 14, rue de Verdun: 2 soldats blessés. Les sanctions ne tardent pas et durent plusieurs jours: fermeture immédiate de tous les cafés, garde par des civils français du Foyer du Marin et du Soldat, rue Yves-Collet.

Aujourd'hui, le calendrier porte la date du 6 mai 1942. L'Etat Français nous montre sa sollicitude en nous faisant parvenir pour notre Défense Passive soixante-dix casques. Ces casques avaient été demandées dès 1938, au Ministère, sous le couvert de la Préfecture. La bonne nouvelle n'arrive pas seule, car les projets d'abris sous roc reçoivent, avec l'approbation ministérielle, un engagement de crédits. Enfin, la Défense Pas-

sive « touche » une auto-ambulance équipée, à la grande satisfaction de l'équipe sanitaire.

Le pylône n° 3, situé entre les deux lignes de la S.N.C.F., près de l'Usine des Produits Chimiques, sera désormais gardé par des retraités volontaires. Mesure décidée par les occupants après un acte de sabotage de la Résistance. Garde symbolique!

Début juin, Radio-Londres insiste, à plusieurs reprises, sur l'évacuation des populations côtières, mais le conseil n'est que partiellement suivi.

Après la mi-juillet, nous constatons un ralentissement des patrouilles aériennes anglaises. J'exprime le désir de prendre quelques jours de vacances. Mes services acceptent de parer à toute éventualité durant mon « congé ».

Quand le samedi 25 juillet, je me préparais à partir, un militaire allemand m'informe que je dois me présenter à la Standortkommandantur à 15 heures. Je m'entends reprocher mon insouciance quant à l'exécution des réquisitions. Le chef m'annonce qu'un rapport sur ma mauvaise volonté est adressé à la Feldkommandantur à Quimper.

Néanmoins, le soir, je peux disposer de ma personne. Absence de dix jours: unique détente de septembre 1939 à novembre 1944.

## UN COIN DU VOILE DE L'ESPOIR SE LEVE

Jour mémorable aussi, le 19 août, date du débarquement à Dieppe d'un commando anglo-franco-canadien! L'espoir jaillit comme une étincelle d'un bloc incandescent. L'état de siège est décrété: interdiction de sortir de 21 h. 30 à 6 heures. L'audacieuse opération alliée échoue, mais donne des enseignements utiles.

L'affaire de Dieppe, prise au sérieux par la Kreiskommandantur, vaut aux maires de l'agglomération une convocation à la caserne Guépin; la réunion, le mardi 25 août, est présidée par le major Goëring.

Eusen, Kervern et moi-même recevons des ordres formels sur la conduite à observer par nos administrés respectifs. Je risque une demande de précision. La réponse, sèche, n'admet pas de réplique. Quelle attitude écoeurante! La semaine suivante, un accident d'auto, survenu à Landivisiau, privait l'armée nazie du tout bouillant Goëring.

Les lettres d'Allemagne nous renseignent sur la détresse de nos prisonniers. Et si on tentait, en leur faveur, un grand effort de ravitaillement? Réunion à la mairie du Comité local qui décide l'organisation d'une ker-

messe. La population s'y mettra de tout son cœur. On bat la campagne pour acheter œufs, farine, beurre, crêpes, brioches, café, etc... bref, tout ce qu'on ne trouve plus en ville. Le jour J approche. Pourvu qu'il soit calme! Dimanche 27 septembre, double invasion : un temps magnifique de soleil et une foule d'acheteurs. Résultat: 240.000 francs d'excédent de recettes qui seront transformés en biscuits, lainages et boîtes de pâté que nous irons chercher dans le Sud-Finistère, à nos risques et périls et malgré une mise en garde de la Préfecture. Par deux fois, on a passé à travers les mailles de la surveillance allemande: 240.000 francs à cette époque, c'est quelque chose !

L'autorisation de commencer la construction de deux abris sous roc — Forestou-Izella et rampe du Vieux-Saint-Marc — nous parvient le 1<sup>er</sup> septembre.

Le ravitaillement en lait pose un angoissant problème. L'intendant préfectoral réunit les maires de l'agglomération. Faute d'essence, la Laiterie de Ploudaniel ne peut approvisionner régulièrement les commerces brestois. De plus, les producteurs du Grand-Brest livrent le lait aux détaillants de leur choix. Enfin, les occupants exigent une part de la production. C'est l'anarchie complète dont souffrent les enfants, les malades, les vieillards. Notre double proposition rencontre l'accord unanime:

1° Le train départemental transportera le lait de l'usine de Ploudaniel à la gare de La Villette-Kérinou où les municipalités en prendront possession;

2° Les fermes de Saint-Marc réserveront leur lait à Saint-Marc.

Les pylônes électriques et les immeubles occupés par les Allemands retiennent l'attention de la Résistance: le pylône 76 sur le territoire de Saint-Marc, la Gasthaüs à Saint-Martin subissent des dégâts causés par des cartouches de dynamite. Le soir même — dimanche 20 septembre — le couvre-feu est imposé à 20 h. 30, ce qui renforce le ressentiment général.

L'Entreprise Bergtcamp a besoin d'hommes. Elle veut puiser dans la main-d'œuvre brestoise. Je reçois l'ordre de lui fournir huit ouvriers. Comme précédemment, personne ne sera désigné. J'en appelle au sous-préfet qui transmet mon refus à la Préfecture. Celle-ci m'approuve.

Deux garçons, Rivoallon Pierre et Le Goff Robert reçoivent le 27 juillet 1942 la visite de la Gestapo qui les arrête à l'Arsenal où ils sont apprentis. Ils ont caché, dans un champ, des armes destinées à la Résistance. Le « trésor » est découvert. Tous deux vont connaître les prisons allemandes. Nos diverses démarches auprès de la Préfecture pour savoir le lieu de leur détention restent sans résultat. Rivoallon y laisse sa jeune vie le 28 septembre 1943 à Diez (Allemagne). Il n'avait pas encore 17 ans! Le Goff, libéré par les Russes, retrouvera sa famille en 1945.

Les Nazis râclent les fonds de tiroirs. Leur guerre les dévore eux-mêmes. Pour remplacer les vides, un accord entre les gouvernements allemand et français permet des prélèvements parmi le personnel des établissements industriels de l'Etat et des entreprises privées. A 20 h. 30, le jeudi 22 octobre, l'Arsenal voit partir un premier

contingent de 600 hommes dirigés sur Hambourg. Régime des travaux forcés!

La mauvaise humeur de nos Brestois se vengera sur les installations du train qui les arrache à leur patrie et à leur foyer: vitres, ampoules électriques, porte-bagages seront plus ou moins détériorés. Des départs individuels ou par petits groupes ont devancé l'embarquement spectaculaire et mouvementé d'aujourd'hui, mais beaucoup de requis, usant du « Système D » et grâce à la silencieuse complicité de l'Office du Travail brestois, échapperont à l'expédition d'outre-Rhin. Parmi les fonctionnaires habilement complices en ce domaine, qu'il me soit permis de citer M. Jean Kéraudy, premier adjoint au maire de Saint-Marc et contrôleur principal du Travail.

En novembre, nombreuses alertes. Celle du 7 sera suivie de deux vagues d'avions américains, à deux reprises, à midi et le soir. Nous ne pouvons préciser que les pertes humaines du côté brestois: 13 tués, une vingtaine de blessés. Un avion de chasse allemand est abattu et se jette dans la baie du Moulin-Blanc, face à la propriété Vienne. L'aviateur est noyé.

---

## TOURNANT DECISIF

A l'aube du 8, le second front, annoncé par les Alliés depuis quelques mois, devient réalité par le débarquement des troupes anglo-américaines en Afrique du Nord. Mais le 11, les Allemands franchissent la ligne de démarcation qui, depuis juin 1940, sépare la zone occupée de celle non-occupée. Toute la métropole est maintenant sous la botte hitlérienne.

A Toulon, en dépit d'une récente déclaration de l'axe germano-italien, le camp retranché est investi. Le cours des événements se précipite. Pour ne pas tomber aux mains d'une puissance étrangère, les bâtiments de notre Marine nationale, au nombre d'une soixantaine, se sabordent. Grosse perte, certes pour la Marine française, mais déception plus grande encore chez l'ennemi.

Qui dira le nombre de vies alliées épargnées grâce à ce sabordage!

Seules, quelques rares unités ont pu prendre le large pour aller s'incorporer dans les forces navales de la France Libre.

Hitler ordonne la démobilisation de l'Armée et de la Marine françaises.

L'un de nos amis, Yves Costiou, vient d'être incar-



céré. Motif: sabotage. A ma demande de précisions auprès de la Feldgendarmerie, j'obtiens une vague réponse. Y. Costiou ne sera libéré qu'après 15 mois de captivité.

Jeudi 24 décembre. Noël! Pas de messe de minuit. Pas de réjouissances, pas de réveillon.

La dernière alerte de l'année 1942 nous tiendra en haleine de 13 à 14 heures, le mercredi 30 décembre.

Voici quelques notes prises le 31:

Les denrées alimentaires sont rares, comme les vêtements et les chaussures. On ne peut d'ailleurs se les procurer qu'après attribution de bons ou tickets. Ceux-ci sont délivrés au compte-gourtes. Sont parties prenantes, en dehors de la population brestoise, les nombreux effectifs civils allemands. Le coût de la vie a augmenté et s'avère de plus en plus pénible pour les bourses modestes. On paie 7 à 8 francs le litre de vin rouge ordinaire, 9 francs le chou moyen, 8 francs le kilo de carottes, 3 fr. 55 le kilo de pain, 2 à 300 francs le complet pour homme.

La Résistance s'exerce de manières les plus diverses, les plus humaines parfois. Ne voit-on pas, périodiquement, une voiture usagée d'enfants faire le va-et-vient entre les deux rives de la Penfeld? Recueillant vivres et vêtements ici et là, Mme Poitou-Duplessy, infirmière-major, apporte, à nos prisonniers de Pontaniou, en même temps que son précieux chargement, un réconfort moral. L'autorité allemande ne s'oppose pas à ce genre de visites.

## 1943

Elle débute, le 3 janvier, par trois alertes et, aussi, par des attaques de la Résistance contre le Cinéma Eden et des maisons occupées par des militaires. L'Autorité allemande fixe le couvre-feu à 20 heures. Le lendemain soir, une bombe éclate sur le seuil du n° 21, rue Léon-Harmel. Des soldats en armes font irruption dans les maisons voisines (dont la nôtre). Vaines recherches.

Le jeudi 28 janvier, à l'issue d'une réunion des maires de l'agglomération, la fermeture de toutes les écoles est enfin décidée par la Préfecture. Au cours de ce mois, dix-huit alertes, de jour ou de nuit.

Les départements de refuge sont la Sarthe et le Loir-et-Cher. Premier départ pour le Loir-et-Cher le 15 février. Des familles entières quittent Brest pour une région inconnue, n'emportant comme bagages que le minimum autorisé. Certaines familles partent, sans le père ou le grand frère dont le salaire est nécessaire pour compléter la modique allocation accordée aux réfugiés. L'inquiétude règne chez les uns et chez les autres.

Les séances du Conseil municipal se tiennent com-

me en temps de paix, parfois sous le tir de la D.C.A. comme celle du 16 février et comme d'autres encore.

Le 155<sup>e</sup> bombardement portera la date du samedi 27 février. Bilan: 42 morts à Brest, Kérinou, Saint-Pierre. Le samedi suivant, des bombes s'abattent à Kérinou, une fois de plus sur des immeubles d'où on retire 36 cadavres. A Brest, on comptera 2 morts tandis que Saint-Marc reçoit 11 bombes occasionnant des dégâts matériels aux maisons et jardins.

L'évacuation de la population dite « non utile » s'effectue à une cadence plus rapide. Des camions sillonnent les rues, emportant du mobilier vers les lieux de refuge. Ces refuges se situent en divers points, là surtout où les Brestoïses comptent des parents ou des amis.

On craint, pour la ville, le sort de Lorient ou de Saint-Nazaire, détruites partiellement par des fusées incendiaires.

Les obsèques collectives de 21 des 36 victimes de Kérinou sont célébrées à Lambézellec. Cérémonie impressionnante ! MM. le Préfet et Sous-Préfet, Mgr Duparc et les maires de l'agglomération y assistent.

Le jeudi 18 mars, dans les mairies de Guipavas et du Relecq-Kerhuon, en présence des premiers magistrats de ces communes, étude des gîtes d'étape en prévision d'une évacuation soudaine possible de la partie est de Brest, dont Saint-Marc.

M. le Maire de Lyon, qui a déjà vécu une nuit de bombardement sous notre ciel, revient le mercredi 24 mars. Il est accueilli à sa descente du train par les maires du Grand-Brest. Grâce au précieux concours de notre visiteur; du cardinal Gerlier, Primat des Gaules, arche-

vêque de Lyon, et de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, le Comité Lyon-Brest entre en plein activité. Quelle gratitude ne devons-nous pas à la population lyonnaise pour sa générosité! Wagons de vêtements, d'ustensiles de cuisine, de meubles, d'objets les plus divers et les plus utiles, complétés par des sommes importantes. Que de dons reçus! La distribution est faite par le Comité local Lyon-Brest qui agira avec le maximum d'équité.

La semaine du 3 au 10 avril nous réserve 18 alertes. Nous déplorons 10 tués et la perte de 2 avions alliés dont les hommes, sauvés par leur parachute, sont cueillis par la troupe allemande.

L'Usine à Gaz, la Centrale Electrique du Port de Commerce ainsi que celle de l'Arsenal sont atteintes. Brest sera sans gaz, sans courant électrique, sans tramways pendant plusieurs jours.

A l'occasion des fêtes de Pâques, les réfugiés brestoïses reçoivent dans leurs départements d'accueil la visite des abbés Le Viol et Le Guen, respectivement vicaires à Saint-Marc et Lambézellec, visite renouvelée en 1944.

L'été règne, superbe. Depuis deux mois déjà, la végétation est drue et la nature en fleurs. Mais les raids meurtriers se multiplient. Nous vivons au ralenti: rues engourdies et désertes, c'est la tristesse des jours de pluie.

Depuis l'évacuation des épouses et des enfants, de nombreux travailleurs rentrent, à midi et le soir, dans un foyer froid et désolé. Une cuisine d'entraide est fondée pour eux dans les communes de l'agglomération. L'inauguration de celle de Saint-Marc a lieu le lundi 10 mai. Des repas y sont régulièrement servis.

Une délégation du Comité local Lyon-Brest, dont je

fais partie avec MM. Eusen, Kervern, Dr Philippon et M<sup>e</sup> Masseron se rend à Lyon. Reçue par M. Bertrand, maire qui a succédé à M. Villiers, M. Angeli, préfet régional, ancien préfet du Finistère, et Mgr Gerlier, la délégation passera trois journées réconfortantes. Voir flotter nos trois couleurs, ne côtoyer que des Français, respirer un air libre, quelle salubre et agréable mission!

En rentrant, nous retrouvons les ennuis de l'occupation. Quatre hommes ont enlevé, par surprise, le buste de la République à la mairie de Saint-Marc. Trois d'entr'eux portaient l'uniforme de la Légion dite « des Français ». Je me rends au siège de la Légion, rue de Siam. La protestation est accueillie avec indifférence. Je poursuis mes investigations auprès de la sous-préfecture et dépose une plainte entre les mains du procureur de la République. Les ravisseurs, qui resteront inconnus, jouiront de l'impunité.

Le S.T.O. (Service du Travail Obligatoire) ne connaît pas le succès escompté, aussi les occupants se livrent-ils de temps à autre à la chasse aux Français des classes 40, 41, 42 dans les ateliers, sur les chantiers, dans la rue. Mesure révoltante, lasso jeté sur des jeunes, sans défense!

Un soir de juin, je m'aventure dans le cantonnement allemand qui englobe plusieurs hectares allant de la route de Quimper à celle de Paris, au Bot. Pas de sentinelle. Voici des installations récentes: des tranchées de 5 à 6 mètres, des mitrailleuses. Encore quelques pas et soudain un officier surgit:

— Pourquoi vous ici, dans ma « forteresse »?

— Je suis le maire et je viens constater les dégâts commis aux cultures des propriétaires (Mlles Le Gall) par les vaches que vous entretenez.

— Ici, verboten. Partez tout de suite.

— Bien, mais notre protestation sera adressée, par écrit, à la Kreiskommandantur.

Ce qui fut fait.

Le lendemain, un soldat entre brusquement dans mon cabinet de travail à la mairie. Son chef veut avoir, immédiatement, le nom des propriétaires des terrains du Bot. Une indemnité leur est due depuis 1940. L'émissaire étale un large plan parcellaire indiquant: emplacement de canons et de mitrailleuses, fossés anti-chars, abris, tranchées, etc... et puis des chiffres. Voilà, me dis-je, qui serait du plus haut intérêt pour le camp allié. Il est 11 heures. Très volontiers, je donnerai satisfaction à son chef. Mais des recherches laborieuses, dans les archives, nécessiteront quelques heures. Désappointé par l'annonce de ce délai, il reprend le plan. Après quelques explications, il me confie le précieux document secret pendant trois heures. C'est plus qu'il m'en faut. Le risque est gros... Allons-y quand même! Je me calfeutre dans mon cabinet pour calquer le plan tandis que M. Maony Marcel, secrétaire en chef de la mairie, établit la liste des propriétaires des terrains. Le dessin calqué est destiné à M. René Salaün, responsable et boîte à lettres du mouvement de résistance Libération-Nord. N'ayant pu le joindre sur le champ, le calque enroulé dans un tube métallique restera, durant quelques jours, enterré au pied d'un mimosa dans mon jardin. Complicité exclusive de M. Maony et de ma fem-

me. Mission accomplie. Nous faisons la guerre à notre façon.

Le jeudi suivant, 24 juin, l'aérodrome de Brest-Guipavas, qui comme celui de Lanvéoc-Poulmic a été et sera souvent attaqué, sert de cible aux bombardiers alliés. Un d'eux éclate et trois torches vivantes descendent vers le sol.

Des bombes ont crevé la canalisation d'eau qui alimente Brest. Trois jours à sec.

Les élèves des écoles libres avaient été regroupés, les filles à Bodilis et Lanhouarneau, puis en Ille-et-Vilaine; les garçons mutés de Landrévarzec à Saint-Evarzec, puis à Fouesnant. C'est à Fouesnant, parmi les opulents vergers de la Cornouaille, que nous assisterons à la fête de fin d'année scolaire.

Quant aux élèves des écoles publiques, ils suivent la classe dans les lieux d'accueil où ils se trouvent disséminés, au gré des familles.

La radio interdite annonce le 26 juillet l'abdication de Mussolini, chef du gouvernement italien. Première faille officielle dans l'axe Rome-Berlin. Joie pour tous.

A son tour, une délégation lyonnaise rend aux édiles brestois leur visite de mars. Le château de Ker-Stears, au Forestou, propriété de Mme de Maleissye, sera le lieu de séjour de nos visiteurs. Les Lyonnais, sous la présidence de leur maire, M. Bertrand, s'informent des besoins de nos sinistrés. Le dîner d'adieu — adieu définitif pour certains assistants — rassemble du côté brestois, Mme de Maleissye et les maires de l'agglomération.

Dans le courant d'août, des bombes de faible calibre sont déposées par des résistants près des maisons habitées par la Wehrmacht. Dégâts matériels et mieux encore, sentiment croissant d'insécurité chez l'occupant.

Nous apprenons, le 1<sup>er</sup> septembre, la condamnation à mort, par le Tribunal allemand de Paris, des patriotes Rolland, Ropars, Rannou et Vuillemin. Je donne l'alarme au préfet qui, le 4, annonce une intervention de M. de Brinon, ambassadeur du gouvernement français auprès de l'Autorité allemande. Le 21, je suis informé que la sentence a été exécutée le vendredi 17. Ces jeunes hommes sont morts courageusement, refusant le bandeau, se tenant par la main et chantant la « Marseillaise ». A l'exemple des onze gâs du patronage Saint-Martin, de Brest, fusillés le 10 décembre 1941 et dont l'attitude avait édifiée les mitrailleurs eux-mêmes.

La radio du 8 septembre nous apprend l'armistice conclu le 3 entre les Anglo-Américains et les Italiens.

Le 27 septembre, arrestation des deux frères Guézennec, représentants à la Marine. Deux machines à écrire, rafées en même temps que nos deux amis, vont me fournir un prétexte pour tenter de m'informer sur leur sort.

L'officier qui me reçoit à la trop fameuse Gestapo de Kérinou répond qu'une instruction est en cours. Toute autre précision m'est refusée.

Je demande alors de me remettre, pour le compte de la mairie de Saint-Marc, l'une des deux machines à écrire en remplacement de celle qui nous a été réquisitionnée. Ce point ne paraît pas être de son ressort, car il

me confie à une jeune femme. Je présente à celle-ci ma requête. Réponse catégorique :

— Il n'existe ici aucune machine à écrire à ce nom.

— Pourtant, en voilà une dont l'étiquette porte visiblement le nom de Guézennec.

Je la prenais en flagrant délit de mensonge. Brusquement, de la main, elle retourna l'étiquette et d'une voix autoritaire, l'auxiliaire de la Gestapo signifia que l'entretien était terminé.

Le même jour, plusieurs membres des familles Gillet et Simottel ainsi que René Jamault étaient arrêtés. Tous appartenaient au réseau Alliance.

Jusqu'à la fin de septembre et en octobre, l'aérodrome de Poulmic-Lanvéoc essuie plusieurs attaques aériennes.

Une excellente nouvelle : l'Italie, délivrée du régime mussolinien, se range aux côtés des Alliés et déclare la guerre à l'Allemagne.

Après un raid de bombardiers américains dont l'un est descendu aux environs de Kérinou, le 18 novembre, un ouvrier agricole découvre, dans une garenne, au Bot, le cadavre d'un soldat allemand. La Feldgendarmérie, informée, me conduit sur les lieux, en compagnie de l'ouvrier qui tremble de tous ses membres. Je le rassure : le fait de la découverte ne prouve en rien sa culpabilité. Il est vrai que l'humeur des feldgendarmes ne porte pas à l'optimisme. Il est 16 h. 30. Deux pieds bottés émergent d'un trou étroit, profond d'un mètre environ. Après un « interrogatoire » très varié, on nous libère à 20 h. 15.

La police allemande recherche les fréquentations du soldat, un habitué du marché noir. Elle réussit à mettre

la main sur deux hommes qui, au cours de maintes libations, ont passé la dernière soirée avec l'Allemand. Ils reconnaissent être les auteurs du meurtre. Ils sont fusillés au Bouguen.

Un ordre téléphonique de la Feldkommandantur me parvient le 13 décembre. Il faut désigner 13 hommes pour des travaux de fortifications. Nouveau refus. Le lendemain, rappel. Mes adjoints m'approuvent. Le sous-préfet, qui transmet, est informé de notre décision. Le jour suivant, deuxième rappel téléphonique de la Feldkommandantur qui charge l'ober-lieutenant Munzig de me signifier qu'il s'agit d'un ordre. Je maintiens ma position et, contrairement à mon attente, l'officier se montre compréhensif... Il proposera l'annulation de l'ordre : ce qui fut décidé... provisoirement.

Un soir, nous sommes trois qui revenons de la préfecture : M. Kéraudy, ma femme et moi. Il fait nuit. Un camion allemand nous barre la route, près du pont Paris-Brest, au Moulin-Blanc. Un soldat se dirige vers moi qui suis au volant. Vociférations et coups de poing. M. Kéraudy est renversé, puis est violemment frappé à coups de botte. Il aura à supporter des mois de souffrances. Selon la brute, les phares de ma voiture ne respectaient pas l'éclairage du temps de guerre.

La veille de Noël, bombardement de l'aérodrome de Guipavas, vers 13 h. 30. Il n'est pas question de messe de minuit, ni de réveillon. Le 31 décembre sera marqué par quatre alertes et par des tirs violents de D.C.A.

Et pendant ce temps, la « vie » continue d'augmenter. Les denrées alimentaires sont dans l'ensemble con-

tingentées. En 1943, le Ravitaillement général a servi, à cinq reprises seulement, 200 grammes de beurre par personne. Le marché noir s'exerce au détriment de la masse et au profit des occupants et de quelques autres privilégiés. En voici une preuve. De par ma profession, je suis appelé à établir la comptabilité d'une entreprise du bâtiment. En compulsant les registres des dépenses, je note des achats importants de café, de chicorée, de savon, de veaux entiers, etc... Je demande des précisions sur le rapport de ces dépenses avec l'industrie du bâtiment. Il m'est répondu que tout cela était livré à des unités allemandes stationnées sur la côte, moyennant quoi les commandes de travaux devenaient faciles. J'arrêtai immédiatement mon action professionnelle dans cette entreprise en récusant tout émolument.

L'année 1943 nous a valu 156 alertes et une trentaine de bombardements subis, pour la plupart, au cours de la nuit. Certes, l'opinion publique souhaite la fin d'une guerre qui, en dehors du front russo-allemand, accumule plus de deuils et de ruines chez les civils que chez les militaires. Mais, on sait que pour échapper à l'esclavage nazi, il faudra, d'une manière ou d'une autre, chasser les occupants.

Depuis deux ans déjà, on parle de la grande offensive alliée qui doit libérer l'Europe. Sera-ce bientôt? Je le crois et tous le souhaitent. Nous avons confiance, mais nous plaignons d'avance les populations qui seront situées sur le chemin du « déluge ».

1944

Le 5 janvier, un message téléphoné de la Kreiskommandantur me prescrit de désigner 50 hommes pour participer à des travaux de fortifications. Réunion du Conseil municipal. Refus formel. Notre démission collective est remise au sous-préfet. Mes deux collègues maires, Eusen et Kervern, ont reçu le même ordre. Devant cet échec, le nouveau Kreiskommandant nous convoque tous les trois, le 22 janvier. Nous avançons toutes sortes d'arguments. Un rapport écrit est exigé. Je suis chargé de le rédiger. Le texte revêtu de nos signatures convainc l'Autorité allemande. A la demande de l'administration préfectorale, nous acceptons de rester en fonctions.

Le pain manque. Le mardi 25 janvier, nous partons en tournée dans la région de Plabennec et de Lesneven. Des livraisons de blé sont obtenues. Il y aura du pain.

La fièvre monte à la Feldkommandantur qui, le 30 mars, me convoque pour le samedi 1<sup>er</sup> avril, à Quimper. Par l'intermédiaire de M. Kéraudy, premier adjoint, professionnellement obligé de résider à Quimper, j'exprime le désir de ne me présenter que le mardi 4. La

réponse téléphonique ne tarde pas. Elle est enregistrée par le secrétaire en chef de la mairie : « Le maire de Saint-Marc n'a pas à se déplacer. La Feldkommandantur est très mécontente de lui. Il est l'un des rares maires du département qui refuse de désigner des hommes pour les travaux. Il devra montrer plus de zèle et d'empressement à satisfaire les ordres. »

La réalisation du « Gross Brest » est inspiré par le Pouvoir étranger, aussi notre Conseil Municipal donne-t-il un avis défavorable, dans les circonstances présentes.

Nouvel ordre téléphonique, le 13 avril, confirmé par lettre : la liste des hommes qui ne travaillent pas pour l'Armée d'occupation ni pour les Administrations françaises doit être remise à la Kreiskommandantur, Caserne Guépin, le lendemain 14, à midi. Je me présente. Il me faut attendre 13 h. 30 pour être interrogé par le Kreiskommandant Moensch, assisté du Capitaine Amberg. Une Allemande fait office d'interprète. Je dois souligner que l'attitude du Capitaine Amberg et de quelques autres militaires nous permet de dire qu'un soldat de n'importe quelle armée peut être honnête.

— Ah ! Monsieur le Maire, vous apportez la liste attendue.

— Je n'apporte aucune liste, Monsieur le Kreiskommandant.

Les deux officiers se regardent.

— Pour quelle raison ?

— Ma conscience me l'interdit.

— Savez-vous que les autres Maires fournissent des listes ?

— Cela n'influencerait nullement ma décision.

Le dialogue, consigné par écrit dans la langue allemande, est traduit en français.

— Etes-vous d'accord sur ce texte M. le Maire ?

— Oui, M. le Kreiskommandant.

A 14 heures je suis libre. Pas pour longtemps. En effet, trois jours plus tard je suis invité à me rendre à la Feldkommandantur à Quimper. Ce n'est pas de gaieté de cœur que je m'y rendrai. Certains souvenirs se présentent à mon esprit : pièces fausses d'identité à des prisonniers de guerre évadés, certificats tamponnés par le cachet de la Mairie à des réfractaires du S.T.O., visites à des résistants, calque du Plan de la Forteresse du Bot transmis à Libération-Nord, refus répété de désigner des hommes pour des travaux de fortifications, etc..., etc... C'est évidemment un bilan suffisant pour connaître un mauvais sort.

Des résistants au courant des difficultés que je traverse me conseillent de prendre le « maquis ». Une chambre m'hébergera rue de la Fraternité, puis au Guelmeur, enfin à Saint-Divy.

Me cacher ? Ne serait-ce pas laisser mes Adjoints dans une situation tourmentée ? Elu Maire en 1935 je dois assumer les charges de la Mairie même et surtout quand elles sont lourdes à porter. Elles le sont, puisqu'une lettre de l'Autorité étrangère me menace d'amende et de prison.

Avant de me rendre à la Feldkommandantur, une visite à mon confrère M. Sénéchal. Sans la moindre hésitation il s'engage, en cas de besoin, à me remplacer dans mes devoirs professionnels et à en remettre les honoraires, intégralement, à mon épouse. Lui faudrait-il travailler la nuit, précise-t-il.

Je me rends donc à Quimper, en compagnie de ma femme et de M. Cartron, garagiste, qui éventuellement doit ramener ma voiture. Au rez-de-chaussée du Quartier Général Allemand (Immeuble Lebon, nom qui, en la circonstance, ne dit rien qui vaille) et avant de comparaître, je rencontre un haut fonctionnaire français très au courant du motif de ma convocation.

— Attention, nous dit-il, ils vont avoir votre peau. Prétendez une fatigue, une maladie, Peut-être alors vous tirerez-vous d'affaire !

Et s'adressant à ma femme :

— Vous avez de l'influence sur votre mari. Intervenez auprès de lui, pour qu'il allègue fatigue ou maladie. Son cas est grave.

Coupant court à la volubilité du fonctionnaire, je réponds calmement mais fermement :

— Je ne suis ni fatigué, ni malade.

Puis, on me conduit au bureau numéro 29, du Conseiller Braun.

Au nom du Feldkommandant, il cherche à me convaincre, d'une voix lente, presque indulgente. L'ennemi héréditaire — l'Anglais — cause des ravages par les bombardements, accumule les deuils parmi la population et il s'apprête à envahir le Continent. Il faut, pour le repousser, que les Français travaillent avec les Allemands au renforcement du Mur de l'Atlantique. D'après M. Braun il m'incombe, comme aux autres maires, de fournir des travailleurs.

Sur ma réponse négative, le ton monte. L'homme plante en moi ses yeux devenus durs. Ce sont bientôt de véritables hurlements. Un vase de fleurs, posé sur une sellette, tremble et se renverse. Braun fait son métier, moi... ce que je crois être mon devoir. Je renou-

velle, à peu près littéralement les déclarations faites à Brest, le vendredi précédent. Il sort alors un dossier qu'il me lit. Toute une série de rapports rédigés à Saint-Marc et à Brest, depuis 1940, me dépeint comme hostile à la présence allemande.

Mon interlocuteur déclare :

— Votre attitude constitue un acte de sabotage envers la Wehrmacht. Cela est punissable d'amende et de prison.

Un silence.

— Vous êtes les plus forts, mais dans ma faiblesse, je me sens fort aussi.

— Vous, vous n'êtes plus Maire. Partez voir votre Préfet. Des instructions lui seront données.

Au rez-de-chaussée je retrouve ma femme et M. Cartron dont l'anxiété se dissipe à la vue de mon visage rasséréné. Après le déjeuner, j'entre à la Préfecture. Le Préfet qui remplissait également les fonctions de Sous-Préfet de l'arrondissement de Brest venait de s'absenter. Coup de téléphone de la Mairie de Saint-Marc. Au nom des Adjointes et du personnel municipal, inquiets, M. Maony questionne la Préfecture. Je peux lui annoncer, moi-même, mon prochain retour.

Le lendemain, 19 avril, la décision de la Feldkommandantur m'est confirmée. J'étais révoqué. Le Sous-Préfet veut une lettre de démission « pour raison de santé ». Je n'accepte pas cette mise en scène.

Le soir même, le Conseil Municipal, au complet, se réunit secrètement, à la Mairie. M. Kéraudy relate les deux interventions qu'en sa double qualité de premier Adjoint et de Directeur Départemental de la Main-d'œuvre il a faites à Quimper. Je le remercie pour l'intérêt qu'il a montré dans cette affaire délicate. Je rap-



pelle toute la genèse du litige et, pour terminer, déclare qu'en agissant ainsi, j'ai voulu utiliser la parcelle d'indépendance qui reste à tout Maire qui refuse de s'aplatir devant l'envahisseur.

Tous m'approuvent chaleureusement et, par sympathie, désirent remettre leur démission au Sous-Préfet.

Voici les noms des membres de ce Conseil Municipal :

*Adjoint*s :

Kéraudy Jean,  
Gloanec Guillaume,  
Aubry Pierre  
Le Gall Henri.

*Conseillers* :

Batany Pierre  
Blons Henri,  
Colin Joseph,  
Mlle Guézennec Marguerite,  
Guyavarch Francis,  
Kervennic Henri,  
Labastire Yves,  
Le Marrec Charles,  
Le Taro Alphonse,  
Nicol Yves,  
Ramonet Gabriel,  
Riou Louis,  
Sanquer Charles  
Tréguer.

A tous, je veux, ici, exprimer mon inaltérable gratitude pour les marques de confiance et de sympathie qui, prodiguées dans ces moments critiques, se révélaient d'un prix inestimable.

M. Kéraudy craint que l'on n'accuse alors le Maire d'avoir influencé les membres de l'Assemblée : ce qui pourrait aggraver son cas. Les Conseillers se rangent à cet avis prudent, mais décident de refuser leur concours à la personnalité qui me remplacerait.

Le texte officiel de cette séance émouvante figure au Registre des Délibérations.

Pressentis par l'Administration préfectorale, les Adjointes : le Docteur Aubry et M. Gloanec refusent tour à tour la charge de Maire, imités par plusieurs autres personnalités.

Deux jeunes vies fauchées. celles de Coat Paul et Paugam Roger, 21 et 20 ans, de la rue de Verdun, qui n'ont pu échapper à la Gestapo qui les fait fusiller à Penmarch le 21 avril.

On constate une diminution du nombre des alertes jusqu'au début de mai. Tant mieux pour tous ! Tant mieux pour Saint-Marc. La Défense Passive ne répond plus au signal de la sirène depuis la destitution du Maire. Par solidarité.

Dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 mai, réveil en sursaut vers 0 h. 30. Des coups redoublés frappent aux persiennes. Que faire ? Inquisition sans doute !

Le film du récent passé traverse mon esprit comme un éclair. Comparutions devant la Standorkommandantur, la Kreiskommandantur, la Feldgendarmerie, la Feldkommandantur... je revoyais tout cela. D'ailleurs j'avais envisagé l'éventualité d'une « descente » de ce genre. D'accord avec mes voisins, je pouvais traverser leur propriété et m'enfuir. Rien de plus facile. Mais ma

femme subirait sans doute les conséquences de mon départ ! Au dehors, ce ne sont que cris et coups. Les persiennes et la porte résisteront-elles ?

Je vais ouvrir. Que vois-je ? Deux soldats casqués, le fusil sur l'épaule. L'un d'eux qui parle un pauvre français me transmet un papier qui porte mon nom, puis me prie de le suivre.

— Mon Chef désire vous parler, dit-il.

— A cette heure ? Pour quelle raison ?

— Je ne sais pas.

— Où se trouve-t-il ?

— Je ne sais pas dire l'endroit.

Je me retourne vers ma femme. Instant pénible. Encadré par les soldats, je dois monter la rue Léon-Harmel, suivre la route de Quimper jusqu'à la place de Strasbourg et descendre la rue de Paris vers le Pont-Neuf. Pendant le trajet, des patrouilles de surveillance et mes gardiens échangent le mot de passe. Voici la propriété Gourvennec terme de la randonnée. Un lieutenant trône sur une table entourée de sous-officiers. Un feu de bois éclaire la cheminée. Un énorme chien, peu rassurant. Sans préambule, mais correctement, l'officier m'avertit qu'à 7 heures du matin, donc dans six heures, je devrai lui fournir des hommes et le matériel nécessaire pour creuser des tranchées. J'objecte que je n'ai pas qualité pour cela, l'Autorité allemande m'ayant destitué.

— Qui est Maire ?

— Personne actuellement.

L'officier doute de ma parole et, me tendant un papier, me fait écrire ma déclaration.

— Bien, continue-t-il, conduisez-moi chez le Secrétaire de Mairie.

— Impossible, il ne réside pas à Saint-Marc, la nuit.

Chaque soir il rejoint sa famille dans les environs et j'ignore où il habite.

Mon interlocuteur paraît désappointé. Quelques minutes plus tard je suis autorisé à rentrer, escorté par mes deux « anges gardiens ». A 2 heures, par un beau clair de lune, je retrouve mon foyer. Je songe aux prisonniers, aux déportés si loin du leur. Malheureux exilés !

Dans les jours qui suivent, les restrictions se font plus dures : réduction dans la distribution de l'eau, suppression de courant électrique et du service des tramways, interruption de la fabrication du pain pendant trois jours, etc... Les trains ne circulent plus. Notons aussi des coupes sombres dans les bois, les plus beaux arbres sont abattus pour être transformés en piquets anti-aériens.

Le mercredi 31 mai, cérémonie religieuse à la mémoire du jeune Pierre Rivoallon, décédé en Allemagne. A la sortie de l'église, je suis informé que le Sous-Préfet veut me parler. Il me prie de reprendre la direction de la Défense Passive, désorganisée depuis ma révocation. J'accepte à une condition : que mon P. C. soit ailleurs qu'à la Mairie d'où le Pouvoir étranger m'a chassé. Condition agréée : le magasin de mercerie, situé face à la Mairie, est réquisitionné. Les équipes de Défense Passive rejoignent de nouveau leurs postes à l'appel de la sirène.

## ENFIN, LE GRAND JOUR !

Le 6 juin, les forces anglo-américaines débarquent en Normandie : 4.000 navires, 3.000 avions, quatre millions d'hommes participent à la plus grande offensive de tous les temps.

Conseiller Général de Brest depuis 1934, je suis maintenant membre du Conseil Départemental qui se réunit à Quimper le 13. Excellente occasion pour recevoir et donner des informations sur la situation d'ensemble. Entretien avec Adolphe Le Goaziou, libraire, résistant influent. Par ailleurs, seules, les questions ayant trait au fonctionnement des services administratifs sont évoquées en séance publique : voirie, assistances diverses, ravitaillement, etc...

Ce soir, nous rassemblons les hommes de la Défense Passive dans les abris du Forestou, Poulbriquen, Moulin-Blanc, Guelmeur, pour leur rappeler les consignes. Une brusque visite des « feldgendarmes » met en émoi l'équipe au Forestou. Nos explications les rassurent.

Les Alliés sont aux prises avec l'ennemi sur le sol de Normandie. Partout, les Forces Françaises de l'Intérieur

et les groupes de Résistance se développent et causent de graves soucis aux unités allemandes. Les cœurs se gonflent d'espoir, comme le voilier sous le vent favorable. Les alertes nous réunissent souvent. Tous sont avides de nouvelles. La radio de Londres a notre préférence, car nous savons que Radio-Paris, c'est Radio-Nazie.

La vie administrative se poursuit à Saint-Marc, grâce au personnel dévoué qui bénéficie des conseils des ex-Adjointes et de l'ex-Maire.

Pourtant le 20 juillet, un arrêté préfectoral donne une Délégation Spéciale Extraordinaire à la commune de Saint-Marc, délégation composée de sept fonctionnaires, choisis à leur insu.

Sa première réunion se tient à la Mairie le 22 juillet. En voici le compte rendu qui m'a été communiqué en temps dû :

Finistère	Saint-Marc, le 24 juillet 1944.
—	
Arrondissement	
de Brest	Le Président
—	de la Délégation Spéciale Extraordinaire
Commune	à Monsieur Jaouen,
de Saint-Marc	23, rue Duchesse-Anne, Saint-Marc
—	

Cher Monsieur,

Par arrêté en date du 20 juillet 1944, M. le Préfet du Finistère a institué dans la Commune de Saint-Marc, pour une durée maximum de trois mois, une Délégation

tion Spéciale Extraordinaire, en attendant la nomination, par M. le Ministre de l'Intérieur, d'une Délégation Spéciale.

Les diverses personnalités consultées par M. le Préfet s'étant toutes récusées, la Délégation est exclusivement composée, ainsi qu'il suit, de fonctionnaires de l'Etat et des collectivités publiques :

*Président* : M. Kéraudy.

*Membres* : MM. Desbureaux, Le Lann, Déniel, Kernéis, Blons et Maony.

Les intéressés se sont vus imposer cette charge en tant que « fonctionnaires » ayant tous refusé d'accepter pour des motifs divers.

La Délégation Spéciale Extraordinaire s'est réunie samedi 22 juillet.

Tous les membres présents ont été unanimes :

- 1°) à enregistrer le fait de « l'Impérium Préfectoral »,
- 2°) à me charger de vous faire connaître leur intention de vous demander de reprendre immédiatement vos fonctions de Maire aussitôt que les obstacles qui s'opposent à l'exercice de ces fonctions auront disparu.

J'ajoute que c'est également l'opinion personnelle bien arrêtée du Président de la Délégation.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Le Président*  
*de la Délégation Spéciale Extraordinaire,*  
signé : J. KÉRAUDY.

Enregistré page 419 du Registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint-Marc.

Remarquons le « cran » montré par le Président de la Délégation qui, dès l'adoption de la délibération, la transcrit, noir sur blanc, sur le Registre officiel. L'Autorité allemande pouvait donc en prendre connaissance et réagir... à sa manière. Il n'en résulta rien.

A cette lettre amicale, je répondis le lendemain, en exprimant ma gratitude et mes meilleurs vœux.

## VERS LE SIEGE DE BREST (7 août-18 septembre 1944)

Le mercredi 2 août, c'est la percée du front de Normandie par les Anglo-Américains qui, vite, foncent sur la Bretagne. Dès le 4 août, des camions allemands chargés de troupes, avec armes et bagages, refluent vers Brest, traversent nos rues à toute vitesse. Par contre, des familles brestoises quittent la ville. Elles se réfugient chez des parents ou amis, à la campagne proche où le danger sera moindre. Nous retrouvons l'anarchie de juin 1940, mais l'ambiance est bien différente. Juste retour des choses!

Les alertes se succèdent à un rythme croissant. L'aviation alliée est très active.

Une démarche hardie, mais sans succès, est tentée auprès des autorités allemandes par MM. Eusen, Kervern, Kéraudy et le curé-archiprêtre de Saint-Louis, le chanoine Courtet. Le but est d'obtenir que Brest soit déclarée « ville ouverte ».

La situation est jugée très sérieuse par l'Etat-Major allemand qui, le lundi 7 août, publie l'état de siège dans l'agglomération brestoise. Un avis de la Platzkommandantur annonce à la population une trêve journalière de 2 heures au cours de laquelle le ravitaillement est autorisé.

En dehors de cette suspension, les habitants doivent rester chez eux, volets fermés. Des patrouilles et des autos-mitrailleuses circulent dans les rues pour faire respecter les consignes. Ces ordres impératifs accélèrent l'évacuation des Brestoises vers des zones moins troublées.

L'Autorité allemande fixe elle-même les routes à utiliser. Semblables à des nomades, les partants s'échelonnent en direction de Saint-Renan et de Plougastel. Quel crève-cœur de tout quitter! Chacun emporte le nécessaire..., nécessaire qu'on entasse dans une auto, dans une charrette à bras, dans une voiture d'enfant, dans une brouette... On espère que l'exode sera bref: de 3 à 4 jours. L'avance alliée est foudroyante. L'édifice nazi paraît bien lézardé. Rennes, Lamballe, Saint-Brieuc, Morlaix, Landivisiau ont été pris presque sans coup férir. Des avions américains lancent des tracts invitant les troupes allemandes à se rendre ainsi qu'un appel au cessez-le-feu du maréchal Von Paulus, l'un des leurs, prisonnier des Russes.

Personne, à ce moment, même pas les Allemands assiégés à Brest, ne pense que les évacués brestoises seront contraints de rester près de 2 mois hors de leur ville. Personne n'envisage qu'en rentrant, ils la retrouveraient en cendres. Triste guerre! Pauvre humanité!

Ce matin du 7 août, au cours d'une alerte, l'abri de Charles Le Marrec, contigu à la mairie, est le refuge des voisins. Obus et bombes grondent. Néanmoins, la vie défie leur colère. Dans l'abri, sous une pile de bois, Mme Lejeune accouche vers 10 heures d'un superbe garçon. Le docteur Aubry prodigue ses soins à la maman et au bébé, tandis que l'abbé Cotten confère le baptême à l'enfant. C'est ainsi que Jean-Jacques Lejeune vint sur cette terre. En fait de réjouissance: un

simple café amical servi, avec le sourire, aux quelques personnes présentes.

Désormais, nous vivrons comme des errants, soit au P.C., soit un peu partout, selon les nécessités du service. Je passe la nuit chez le docteur Aubry ou sur le comptoir de la mercerie Caret (mon P.C.), ou dans une tranchée couverte, place Vinet.

Avant de forcer les positions allemandes, les Américains demandent, le 8 août, la reddition de la « place forte ». Demande repoussée par l'Etat-Major allemand.

Entre les deux forces, prêtes à s'affronter, nul arbitre, nulle sentence que l'écrasement de l'une par l'autre. Malheureuse citée vouée, de par sa situation stratégique, à la destruction totale.

Dès le 8 août, des soldats américains ont atteint Guipavas, mais le gros des troupes et l'artillerie n'ont pu suivre. L'ennemi le savait-il? Il faudra, en tout cas, attendre un mois l'estocade américaine.

Vers 22 heures, l'arrivée bruyante de soldats allemands sur la place Simon y provoque une grande effervescence.

Dans diverses réunions, MM. Eusen, Kervern et Kéraudy examinent la situation dramatique de l'agglomération. Ils mesurent les périls sans nom que court la population et en font part à l'Autorité allemande. Celle-ci, inquiète par ailleurs de l'activité des groupes de résistance dilués parmi la population, ordonne l'évacuation complète des habitants.

M. Eusen, muni d'un « ausweiss », se rend, après autorisation allemande, au Quartier Général américain, conduit en auto par le lieutenant de pompiers Palu. Il

va solliciter une trêve pendant l'évacuation. Grâce à quoi, celle-ci peut se dérouler dans les meilleures conditions.

Reconnaissance infinie à tous ceux, Français, Allemands, Américains qui ont décidé ou permis l'évacuation de la population civile! Que de vies sauvées! Que d'épreuves épargnées!

Le chiffre des Brestois définitivement assiégés à pu être évalué à 1.200. Sur ce nombre, comptons environ 200 blessés, 600 tués; 400 en sont sortis indemnes. La proportion des pertes eût été supérieure sans l'évacuation des 60.000 âmes de l'agglomération brestoise. Sans nul doute. Les témoins du siège infernal savent quelles hécatombes furent ainsi évitées.

Les départs des civils paraissant trop lents, un rappel allemand est porté, le dimanche 13 août, à la connaissance des quelques milliers de personnes qui constituent encore la population. Le défilé des hésitants commence, puis s'accroît. C'est un brassage de gens de tous âges, résignés, calmes, confiants en l'avenir. Tous fraternisant dans le malheur.

La réquisition allemande a respecté la communauté cloîtrée des Carmélites demeurant dans la propriété Thébaud, rue de Verdun. Pour elles aussi, c'est l'exode. A circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles. On voit les Sœurs avancer, en un groupe serré, poussant un véhicule archaïque, surchargé de « pauvretés », lequel perd d'ailleurs une de ses roues, face à la mairie. Nous avons compassion de ces vénérables religieuses dont certaines sont septuagénaires. C'est dans notre

voiture-ambulance que les plus âgées rejoindront Plougastel.

L'ambulance rendra le même service à plusieurs malades et vieillards dans l'incapacité de marcher.

Notre Défense Passive offre une bonne soupe aux partants en guise de viatique supplémentaire.

Au cours de l'évacuation, en guise de représailles, les Hitlériens fusillent au Bourg-Blanc, le 8 août, des passants, dont Penhoat François, 12, rue de Verdun, et son cousin Loïc Adolphe, tous deux âgés de 24 ans.

Nous apprenons l'arrestation de M. Eusen et du chanoine Courtet, curé de Saint-Louis, puis leur remise en liberté à la suite de coups de feu qui auraient été tirés de l'église Saint-Louis sur des soldats allemands. Les deux otages sont remis en liberté, mais, en guise de représailles, l'église est entièrement incendiée.

Il ne se passera plus un jour, ni une nuit, sans tir d'artillerie ou lâchage de bombes. Désormais, les avions américains sillonnent le ciel par centaines, chaque jour.

Le mercredi 16 août, la salle du Service du Ravitaillement est ravagée par l'explosion d'un obus.

Le 17, l'abri construit à proximité des bains-douches municipaux vole en éclats: des blocs de 100 kilos environ sont éparpillés sur la place Simon et jusque dans le jardin du presbytère, pour y atterrir après un bond de 20 mètres de hauteur et de 100 mètres de longueur. Violence inouïe! Cet abri avait servi de refuge à plus de 100 personnes trois jours plus tôt. Des dizaines et des dizaines d'immeubles reçoivent des bombes. C'est un amoncellement de ruines. La mairie, qui ne possède qu'un

abri précaire, est épargnée jusqu'ici, la salle du Ravitaillement exceptée. Pas de blessé dans le personnel municipal, ni dans la Défense Passive.

Nos équipes barricadent les maisons aux portes et fenêtres arrachées. Parfois, ils rencontrent à l'intérieur des militaires pilliers. D'une façon générale, les voleurs déguerpissent sur les instances de nos gâs. Que de vols commis!

Toutefois, un de nos groupes de surveillance, sous la direction du lieutenant de pompiers Henri Le Moan, fit une capture remarquable. Deux soldats surpris, la main dans le sac, sortent d'une maison. Avec une assurance quelque peu téméraire, H. Le Moan leur commande de le suivre. Ne porte-t-il pas les insignes d'autorité: casque, brassard et gourdin? Et on assiste à ce spectacle peu banal de deux soldats, croulant sous le poids de leur larcin, suivis de Le Moan et de ses trois subordonnés qui, l'air jovial, ne veulent pas lâcher leur prise de guerre. Le chef de l'unité allemande fut mis devant les faits. Scènes inoubliables et réconfortantes.

Devant l'ampleur des destructions, nous réalisons notre faiblesse. Nous nous sentons comme livrés à une mer en furie, et comme de minuscules insectes dans un concert d'éléments forcenés.

En accord avec M. Kéraudy, je délègue de tout engagement les hommes de la Défense Passive. Personne ne doit être présent sous la contrainte. Ainsi, certains rejoignent leur famille, quelque part dans le Finistère. L'équipe, composée du carré des volontaires, sera réduite à 23 unités. Regroupée en spécialités, elle ne restera pas inactive et empêchera bien des pirateries.

Pas toutes, bien sûr! Deux soldats allemands ont dérobé les tables de ping-pong au patronage « Les Jeu-

nes de Saint-Marc ». Nous protestons. Les soldats ne comprennent pas un mot de français et emmènent leur butin. L'abbé Le Viol m'accompagne. Nous les suivons à pied: rampe du Vieux-Bourg, rue de la Montagne, pour aboutir à une maison réquisitionnée à Dour-Bras. Rapt constaté... sans plus.

Des réfugiés de Brest, Saint-Martin, Pilier-Rouge, Saint-Marc, manquent de ravitaillement. Ils sont campés à Plougastel-Daoulas, devenu gare de triage et poste de vérification des papiers d'identité. Le 17 août, notre voiture-ambulance, dans laquelle ont pris place MM. Kéraudy, Ch. Le Marrec, Coat et l'abbé Le Viol, vient à leur aide. La mission comptait revenir dans deux heures.

Or, le lendemain matin, ni le véhicule, ni les quatre hommes munis pourtant de laissez-passer ne sont de retour. Inquiétude. Toute la journée du 17 et la nuit, l'artillerie et l'aviation ont terriblement allongé la liste des destructions. Dans l'espoir d'obtenir quelques nouvelles, je signale, dès le matin du 18, l'absence de nos amis: 1° A l'ober-lieutenant Muntzig, de la Standkommandantur locale; 2° Au commissaire général Dujardin, qui est en rapport direct avec l'amiral Négadelle; 3° A M. Eusen, président de la Délégation Spéciale de Brest; 4° A la Platzkommandantur, caserne Guépin.

Vers 16 heures, nous voyons apparaître, à 200 mètres, le groupe des quatre. Nous croyons rêver!

Voici le récit de leur odyssée:

En arrivant à Plougastel, l'équipe apprend que les réfugiés avaient dû, déjà, poursuivre leur route plus loin, vers Daoulas. C'est en essayant de les rejoindre, par des chemins détournés, que nos amis se sont trouvés nez à nez avec une section allemande, à cheval. Con-

duits dans une ferme voisine, ils furent dépouillés de leurs papiers d'identité, de leurs casques et des insignes de la Défense Passive, sous menace d'être fusillés au moindre geste suspect.

Les soldats fouillèrent la voiture-ambulance, espérant y dénicher des armes cachées. Ils n'y trouvèrent que le ravitaillement qu'ils confisquèrent avec la voiture.

M. Fournier, maire de Plougastel, recueillit nos quatre camarades, leur assura gîte et couvert après avoir obtenu leur libération des autorités allemandes.

Devinez notre joie de les revoir!

L'un de nos gâs de la Défense Passive, Marcel Jaouen, refoulé vers Landerneau, reconnu, peu après la libération de Plougastel, notre voiture-ambulance, abandonnée en bordure de route.

Privée de voiture-ambulance désormais, l'équipe sanitaire aura recours à l'auto-pompe pour recueillir les blessés et les conduire à l'hôpital. Elle est d'ailleurs réduite à sa plus simple expression. Le docteur Aubry a reçu l'ordre de suivre les derniers évacués. Un seul infirmier nous tient compagnie: c'est Biger.

Le samedi 19 août, on nous signale la présence d'une voiture allemande devant l'École maternelle. Cette école, sans élèves depuis des mois, possède encore un stock de marchandises diverses destinés aux prisonniers. Je m'y rends avec deux hommes: Ch. Le Marrec et Cornily. La voiture est déjà à moitié chargée. Le rapt s'opère par la grande baie qui a été forcée. Nous protestons énergiquement sans obtenir de réponse. Le chargement terminé, nous suivons, sous la pluie, la charrette et les voleurs. La voiture stoppe devant l'immeu-



ble Blaise, rue du Bot — devenue rue des Frères-Guézénec —, immeuble fortifié par les occupants pour servir de P.C. Je demande à parler au chef. Un sous-officier nous traite de « terroriste », qualificatif qui nous sera jeté à la figure à maintes reprises. Peu après, le capitaine nous fait remettre des bons de réquisition pour les marchandises volées. Mais nous ne sommes nullement satisfaits. Il s'agissait de colis ayant une affectation spéciale: les prisonniers de chez nous. Nous portons notre réclamation devant la Platzkommandantur qui promet la restitution des marchandises enlevées. Promesse sans suite.

Pendant ce temps, l'abbé Le Viol, qui a reçu de Mme Déniel, femme du receveur des P.T.T., secrétaire du « Colis du Prisonnier », la garde des colis déposés chez elle, procède prestement à leur enlèvement, aidé de quelques jeunes de la D.P. Autant de sauvé!

Le feldwebel, méfiant, rencontre quelques-uns de nos gars et leur déclare avec un geste significatif: « Pastor filou! Pastor terrorist! Pastor kapout! » Sa fureur redouble quand, revenu pour râfler les colis chez Mme Déniel, il s'aperçoit que tout a disparu.

Le dimanche 20 août, profitant d'une accalmie, nous prenons un bol d'air sur le trottoir avec des gâs. Venant du sud et de l'est du Finistère, des cultivateurs ont été requis avec charrettes et chevaux pour le transport de munitions allemandes. Ces hommes se trouvent, malgré eux, en plein champ de bataille. Trois d'entr'eux vivent dans la boulangerie Magueur. Notre présence les rassure: ils nous font des confidences. Prêts à abandonner leur attelage, ils désirent regagner leur foyer et ne veulent pas mourir pour Hitler, mais les soldats

cantonnés dans le même immeuble prétendent les garder. Tandis que nous leur indiquons l'itinéraire d'une évasion possible, je m'entends brusquement insulter (et comment!) par un soldat furieux qui déjà nous met en joue et nous oblige à rentrer.

Je n'ai pas revu ces malheureux cultivateurs.

Deux soirs plus tard — nuit du 21 au 22 août —, l'anniversaire de Gustave Batany offre une occasion pour maintenir le moral au beau fixe. Le groupe dont il fait partie, cantonné à l'école des filles, va le fêter avec les moyens du bord: verre de vin, café ou thé avec biscuits secs... et des chansons.

Le repas terminé, on prépare les réjouissances. A peine a-t-on servi le vin et entonné le premier chant, la porte s'ouvre brusquement: le fameux feldwebel entre, suivi d'une demi-douzaine de soldats, l'arme au poing.

— Que faites-vous là?

On s'explique.

— Où sont les choses de là-bas?

Naturellement, personne ne le savait.

— Pastor, terrorist!

Tandis que deux soldats restent dans la salle, les quatre autres encadrent l'abbé Le Viol, braquant sur lui leurs revolvers. Le groupe, feldwebel en tête, se dirige vers la sacristie. Fouille des armoires, des confessionnaux, du clocher jusque dans les combles. Ah! des fils électriques!

— Téléphone, terrorist!

— Non, fils électriques pour l'éclairage de l'horloge publique.

La réponse de l'abbé ne les empêche pas de tout sectionner.

Puis, descente à la mairie. Visite des chambres des gardes communaux, des combles et du rez-de-chaussée qui sert de dortoir à l'autre groupe de la Défense Passive: une douzaine d'hommes. Réveil brutal et sonore! Il est une heure du matin. L'émotion s'atténue grâce aux explications de l'abbé qui a gardé son sang-froid pendant cette comédie.

Deux vélos sont enlevés par les visiteurs nocturnes. Mais le feldwebel n'a pas eu satisfaction et les perquisitions continuent.

Maintenant, on s'attaque aux appartements privés de la directrice de l'école publique des filles, Mme Péhoré. La porte est fermée. Qu'à cela ne tienne! La hachette du sympathique boucher Jean Cozien leur sert à briser les vitres et l'encadrement. Un vieux poste de radio se trouve dans une des pièces.

— T.S.F., vous terrorist!

— Connais pas, je ne suis jamais venu ici, rétorque l'abbé qui, ce soir, est choisi comme bouc émissaire.

Dans la salle de classe, au-dessus de notre cantine, quelques réserves de ravitaillement.

— Vous, filou, cachez ça!

Boîtes de sardines et paquets de biscuits glissent adroitement dans leurs bottes.

La visite se termine au sous-sol. Voici un téléphone, un vrai cette fois.

— Téléphone terrorist!

— C'est le téléphone communiquant avec la mairie pour les besoins de la Défense Passive.

Un coup d'épée dans l'eau. Un de plus.

Dans un coin, un tas de charbon. Ça ne les intéres-

se pas. C'est là cependant que sont cachés les colis achetés pour les prisonniers de Saint-Marc en Allemagne.

Sur ces entrefaites, une patrouille régulière survient. Entre les deux groupes d'Allemands, échange de paro-



les sèches. Le chef de patrouille donne l'ordre à tous les nazis de s'en aller.

Enfin, ils sont partis! Le contrôle hitlérien a duré 2 h. 30. Quelques mots de réconfort et chacun regagne son coin pour le reste de la nuit.

Tous nos gars étant condamnés à ne pas bouger, ce n'est que plusieurs heures plus tard que j'eus connaissance de ces événements. Je félicitai l'abbé Le Viol qui, il est vrai, en avait vu d'autres au cours des hostilités de 1939-40. Pour sa conduite héroïque, n'a-t-il pas été décoré de la croix de guerre avec palme et de la médaille militaire?

Le lendemain matin, M. Kéraudy et moi allons au Bot protester contre les faits de la nuit. L'officier les regrette, reconnaissant l'indiscipline d'une partie de ses troupes.

On s'enfonce de plus en plus dans la bataille finale. Les obus de gros calibre et bombes aériennes pleuvent sans arrêt. La D.C.A. réagit vigoureusement, les centres vitaux à l'est de la ville sont constitués par la forteresse du Bot, l'importante batterie du Guelmeur en Saint-Marc, celle de Guerveur en Guipavas et celles des coteaux de Plougastel. Les ravages s'accroissent.

L'abbé Le Viol se soucie après le départ des Carmélites de récupérer le calice de l'aumônier l'abbé Nicolas. Nous nous rendons au Carmel. Trois camarades nous accompagnent. Pas le moindre bruit dans la maison. J'avance en tête lorsque je sens un canon de fusil sur ma poitrine. Nous sommes en présence de deux soldats et d'un sergent :

— Vous, filous. Papiers!

L'abbé Le Viol n'a aucune peine à montrer l'objet de notre « filouterie » et les deux clans se séparent « correctement ».

Dans l'après-midi du 23 août, nous recevons la visite

de Jean Le Guen, receveur municipal de Lambézellec, membre de la Défense Passive de cette commune. Son visage porte des traces de fatigue et d'angoisse. En cercle familial, chez Ch. Le Marrec, nous échangeons nos vues sur la situation. Lambézellec se trouve aussi en première ligne. Là, également, les obus et les bombes dévastent, blessent et tuent. Le dimanche 27 août, Jean Le Guen est tué par un obus qui blesse grièvement son compagnon François Kervistin.

#### Le dernier carré

Voici le 24 août, autre jour mémorable. M. Kéraudy reçoit un ordre d'évacuation définitive des civils et agents de la Défense Passive. Saint-Marc doit constituer la première ligne de résistance à l'avance américaine. Le départ devra s'effectuer le lendemain à 10 heures, en face de la Mairie. La nouvelle aux familles « réfractaires » est transmise. Un ordre de même nature concerne la commune du Relecq-Kerhuon que nous avons l'ordre d'avertir. Nous n'avons comme moyen de rejoindre la Mairie voisine que notre auto-pompe et quelques hommes alors que la Platzkommandantur dispose du téléphone, de centaines d'autos et de milliers de soldats. Je vais le dire au P.C. allemand de la Maternité qui accepte mon observation et se charge d'atteindre la Mairie du Relecq-Kerhuon. Je remarque de nombreux trous creusés par les obus américains, des blessés étendus sur le gazon et des soldats à la mine déconfite. Vision réconfortante pour nous.

Ce soir du 24 août, M. Kéraudy me redit que la fonction de Président de la Délégation Spéciale dont il

a été investi à son corps défendant prendra fin à son départ de Saint-Marc.

Aux yeux de tous, ajoute-t-il, tu es resté le Maire de Saint-Marc. Dès que possible, j'irai protester auprès du nouveau Préfet contre la façon dont la Délégation a été constituée.

Je lui fais part de mon désir de ne pas quitter les lieux, malgré l'ordre allemand. Il en est ainsi décidé. La nuit fut agitée : l'artillerie et l'aviation ne laissant aucun répit.

Le lendemain, 25 août, 200 personnes environ sont réunies sur la place Simon dont 120 fermiers des quartiers du Rody et du Mescalon, nos voisins immédiats de Guipavas. Les cultivateurs ne se résignaient pas à abandonner leur cheptel. Chevaux, vaches, chiens, les accompagnent. Chaque famille emporte le nécessaire, pour... deux ou trois jours. Des soldats divisent cet attroupement en deux séries : les personnes devant la Mairie, les animaux devant la charcuterie Guéguen.

Le cortège s'organise lorsqu'arrivent M. Eusen, en auto, puis Mme de Maleissye, à bicyclette. Après un échange de paroles encourageantes, le défilé commence. En tête, la Défense Passive avec un drapeau blanc; au centre, les expulsés; en queue, l'auto-pompe recouverte d'un drap blanc, montée par les derniers Sapeurs-Pompiers, par M. Maony et M. Kéraudy. Trajet à suivre : Kérinou, Guilers, Saint-Renan, cette dernière commune étant libérée.

La colonne démarre à 10 h. 30, sans trop de fièvre. À ce moment précis, des obus explosent, comme pour activer le départ. Défilé poignant devant M. Eusen, Mme de Maleissye et moi-même. L'émotion nous étreint. Nous pensons aux dangers qu'ils affrontent. Ils son-

gent, eux, aux risques que nous courons. D'un seul cœur, d'une seule âme, nous formulons le même souhait : nous retrouver bientôt libres.

M. Eusen et Mme de Maleissye donnent libre cours aux larmes. J'essaie de réagir. J'y parviens difficilement. L'auto-pompe, symbole protecteur du groupe, disparaît à son tour.

Chers camarades du dernier carré ! Vous rendre hommage par quelques mots ne pourrait traduire mes sentiments de confiance et d'affection. Discipline, cran, dévouement, trois qualités que vous avez mises à l'honneur. Vos noms sont dans les mémoires. Je ne cite pas vos noms : chacun les connaît. Vos familles ont le droit d'être fières de votre attitude face aux dangers supportés jour et nuit, vécus ensemble, côte à côte, durant cette période terrible.

Les partants nous diront plus tard qu'en dépit de certains moments critiques où les explosions les dispersent, tous sont arrivés à destination, mais le souvenir du passage à Guilers restera gravé dans leur esprit.

Nous restons là, un moment, bouleversés. Mme de Maleissye nous quitte, enfourchant son « vélo ». M. Eusen me propose une place à l'abri Sadi-Carnot. Il craint pour ma vie. Saint-Marc ne sera-t-il pas le premier bouclier, l'attaque américaine venant de l'Est ?

Je préfère rester.

Nous nous souhaitons un amical au revoir. C'était un adieu... hélas !

L'évacuation totale de la Défense Passive me libère des fonctions de chef de cette formation qui s'est toujours comportée admirablement. Après avoir mis un

peu d'ordre au P.C. du magasin de mercerie Caret, je me rends à l'ancien moulin de Kérisbian, au Vallon, où se trouve ma femme et huit autres personnes. Dans ma pensée, ce quartier sera le premier secteur abandonné par les Allemands.

Nous voilà installés, le jour au rez-de-chaussée, la nuit au-dessous dans ce qui fut autrefois l'écurie. Des matelas sur du foin, quelques ustensiles de ménage pour les repas, un trépied vétuste, c'est juste ce qu'il faut pour supporter la fin du siège. Fin très proche, croyons-nous. Nous nous trompons.

Du 25 août au 18 septembre, rares seront les nuits tranquilles. Tandis que l'aviation allemande a disparu, la D.C.A., très puissante, tient tête aux innombrables vagues aériennes alliées.

A deux reprises, notre popote rudimentaire est sacagée, elle aussi. On s'habitue aux repas froids. Des maisons voisines brûlent, des arbres sont « massacrés ».

Le 28 août, profitant de l'habituel accalmie — entre 8 et 9 heures —, nous montons porter au chien sa pâtée, nous remarquons la disparition de l'arche Nord du Pont Albert-Loupe et celle du clocher de l'église de Plougastel. Nous concluons à une avance américaine de ce côté. Le pont avait déjà été visé, à plusieurs reprises, par les attaquants.

Tous les seconds matins, je vais en tournée d'inspection à travers Saint-Marc, en passant par la Mairie. Cela me permet de constater les mouvements des troupes allemandes. Un matin, la rue Charles-Le Goffic est complètement occupée, des mitrailleuses sont placées en divers endroits. 72 heures plus tard, la même rue est déserte. Un autre matin, une unité s'installe en bordure de la rue Jules-Collière : ce qui suppose le projet

d'abandonner la fameuse batterie du Gerveur, sur le versant opposé. Nous circulons à bicyclette c'est plus facile.

Un incident au cours d'un de ces déplacements : passant dans la rue Charles-Le Goffic, je suis interpellé par un sous-officier. Papiers ? A la vue de mon portefeuille, il tente de me le ravir. Je le menace de porter plainte. Il me conduit auprès de son adjudant dans la ferme de M. Auguste Cloarec, à Kergoniam. J'y trouve un accueil assez compréhensif. Dans l'étroit chemin bordant les champs, concentration de troupes, tranchées de 50 centimètres de largeur, creusées au pied des talus, présence de mines : tout est gravé dans mon esprit.

Je pousse mes investigations, deux fois, jusqu'à Brest où j'ai la joie de parler à Mme de Carbonnière, Infirmière-Major, puis à M. Thomas, Administrateur de l'Hôpital Delcourt-Ponchelet. Nous apprenons, entre autres nouvelles que la liste des victimes brestoises s'allonge. Mme de Carbonnière soigne les blessés, assure la toilette funèbre, le cas échéant, tandis que sous la direction de M. Corre les inhumations sont faites par quelques civils relayés par des marins. Au cours de ces opérations, la fosse qu'ils avaient eu le courage de préparer pour d'autres servira pour eux-mêmes : en effet, un civil et un marin sont tués en service commandé, sur place.

Des deux côtés de la rue Jean-Jaurès, à Saint-Martin, s'échappent une fumée noire, puis de longues flammes.

En rentrant à Saint-Marc, je rencontre, face à la Mairie du Pilier-Rouge, M. Kervern, Maire de Lambézellec. Par devoir, il venait visiter et ravitailler le groupe de Défense Passive établi au Pilier-Rouge. Nous causons

un peu. Il me fait les éloges de ses hommes et souligne le courage de son curé, le chanoine Chapalain, et du vicaire M. Rolland. Tandis que les obus sifflent et se brisent, je suis frappé par l'opinion de mon ami qui reste très impressionné par les pertes du bourg de Lambézellec.

« Nous y resterons tous. Ça me rappelle la Somme et la Champagne », me dit-il. On sait que M. Kervern était titulaire de quatre citations obtenues au cours de la guerre 1914-18.

Des obus américains percutent l'importante batterie allemande installée en face de la route de Gouesnou et du Garage Citroën. De plusieurs immeubles de la rue Inkermann, des flammes se dégagent.

De passage à la Mairie de Saint-Marc, nous avons la surprise d'y trouver trois... chevaux en chair et en os, enfermés dans la salle de mariages. Plusieurs maisons sont mises à sac depuis le départ de la Défense Passive.

Je crois être suffisamment renseigné sur la situation des troupes allemandes pour tenter d'en informer nos libérateurs.

A notre humble avis, les Américains piétinent, depuis trois semaines, aux abords de Saint-Marc et de Brest. Nous en saurons la raison plus tard : manque d'artillerie de campagne depuis le 26 août et, sans doute, résistance sous-estimée de la défense allemande.

Notre parti est pris : j'essaie de passer la ligne vers le Moulin-Blanc, limite extrême de la résistance allemande aux aguets. J'annonce à ma femme un retour quelque peu tardif, peut-être même une absence de deux ou trois jours. Les rues traversées n'apparaissent plus comme des régions humaines. Qu'y voit-on ? des chiens,

des chats, des vaches, des chevaux errant d'épouvante, sans maître. Plusieurs de ces animaux, couverts de plaies béantes, gisent morts. Au Moulin-Blanc, la moitié supérieure de la maison Dourzal repose sur la rue, comme sciée horizontalement. Nous roulons à présent sur le territoire de Guipavas : des soldats occupent leur abri individuel. Mon casque blanc et mon brassard les rassurent. Je pédale prudemment. A l'intersection des routes de Verdun et de Quimper, c'est la dernière ligne de défense allemande. Comme j'atteins les premières maisons du Palaren, des coups de sifflet retentissent. Un soldat me signifie qu'il faut m'arrêter. Un sous-officier, un géant, revolver au poing, me crie : Verboten. Les yeux lui sortent de la tête : il avait bu, bien bu, et peu ou pas dormi, sans doute. Est-ce ma fin dernière ? Pour justifier ma présence, je fais état de ma qualité de sinistré total, sans espoir, seul au monde. L'homme apitoyé me renvoie vers Saint-Marc avec une énergie peu commune.

Le 3 septembre, l'intérieur de l'église paroissiale est encombré par les débris de la toiture défoncée et par des blocs de ciment. Le clocher est intact. Il est 10 h. 30. L'heure de l'office dominical en temps de paix ! Quel changement ! Je revois le presbytère dont les portes sont ouvertes. Personne. Dans le jardin, quelques lapins seulement, en liberté. Le cimetière est endommagé par obus.

Que se passe-t-il au Vieux-Saint-Marc ? Une inspection dans ce quartier en vaudrait la peine. Face à l'abri de Poulbriquen, des parachutistes me font rebrousser chemin. Ouf !

A partir du 5 septembre, nous observons un affaiblissement de certains postes de D.C.A. Notre groupe est bien placé, en contre-bas, pour assister aux attaques

contre les batteries du Gerveur et de Kéravelloc. Pour la première fois, nous remarquons les étoiles et les lettres U.S. sur des avions volant bas.

Vers 16 heures, deux avions américains se heurtent et provoquent la chute de deux bombardiers qui les suivent. Les grands oiseaux descendent lentement en pièces détachées dans la direction de Coataudon.

Un soir, le 6 ou le 7, l'aviation attaque résolument la batterie établie à l'intersection des routes de Quimper et de Verdun, au Moulin-Blanc. Pour échapper à la D.C.A. du Gerveur et de Kéravelloc, les aviateurs rasent notre refuge et volant vers le sud du Vallon. Ils visent les pièces d'artillerie installées près du tunnel, destruction jugée indispensable car les Américains viendront du Palaren et du Rody.

Les Américains poursuivent, par ailleurs, une offensive pacifique. Par tracts, par radio, ils invitent l'ennemi à cesser une lutte sans espoir, lui promettant un traitement humain.

Nous avons la visite de quémandeurs d'une espèce particulière : des chats, au nombre de onze, forment un véritable cortège, leurs yeux implorent la quiétude et un peu de nourriture. Pas un seul ne survivra aux jets d'éclats.

Le vendredi 8 septembre 1944 restera gravé dans nos mémoires. A l'une des deux entrées de l'aqueduc qui nous sert d'abri, une bombe a explosé. Des tonnes de pierre ont littéralement bouché l'ouverture aux dimensions restreintes : 1 mètre de hauteur sur 1 mètre de largeur.

Sous le feu et le fer particulièrement intense de l'avia-

tion et de l'artillerie, notre groupe se disloque. Seuls, ma femme et moi restons au Moulin.

La rage des bombardements nous empêche de répondre à l'invitation de M. Eusen qui, le 25 août, m'avait offert deux places... à l'abri Sadi-Carnot.

Le soir du 8, vers 18 heures, trois militaires allemands entrent au moulin : un sergent et deux soldats. « C'est l'enfer », fait l'un d'eux. Nous sommes du même avis; nous ajoutons que la guerre est bien perdue pour Hitler. Je leur suggère de se rendre et de nous remettre leurs armes; ce qu'il font. Nous avons désormais devant nous trois hommes, comme nous.

Ils se fixent au premier étage de l'immeuble massif d'où un jeune parachutiste, taillé en hercule, les arrache trois heures plus tard. Quel fut leur sort?

Il est 22 heures. L'artillerie redouble d'intensité. Jusqu'à 6 heures du matin, les obus pleuvent au rythme de 10 à 12 par minute, ébranlant la vieille bâtisse, interdisant tout sommeil. Toutes sortes de débris retombent à l'intérieur de la cave-écurie et sur nos couchettes.

Le samedi 9 septembre, à 6 h. 30, accalmie. Les accalmies sont toujours courtes. Préparatifs de départ pour l'abri Sadi-Carnot, abri sûr, paraît-il.

Pour savoir ce que deviennent nos camarades, nous faisons un crochet vers l'abri proche de la Carrière. Nous apprenons par Mlle Herveline et Aline que M. Raymond a été tué par des éclats, hier après-midi, alors qu'il quittait l'abri et que la maman d'Herveline s'en est tirée avec des blessures. Les autres compagnons se sont dirigés vers Brest pour alerter l'ambulance. Nous voyons le corps de M. Raymond enchevêtré parmi les branchages. La ronde des avions recommence. Nous

atteignons le centre de Saint-Marc; les rues offrent un aspect de désordre indescriptible. Il nous faut tirer et pousser le vélo, chargé de valises, à travers les ruines. L'église a perdu son clocher.

Au coin des rues de Verdun et du Bot, aujourd'hui rue des Frères Guézéneq, — morts en déportation le 1<sup>er</sup> septembre 1944 à Struthof —, voici des civières où sont étendus des soldats; d'autres blessés « tiennent » debout. A quelques mètres, cadavre de cheval à côté d'une charrette.

Face à la Maison Maternelle, une ambulance de la Croix-Rouge s'arrête. C'est l'équipe secouriste de Saint-Pierre qui vient soigner la femme blessée de notre groupe.

Nous interrogeons:

— Où se trouve M. Eusen que nous désirons rejoindre?

— M. Eusen? Vous n'avez pas su la nouvelle?

— Quoi donc?

— Il est mort cette nuit.

Nous poursuivons notre chemin vers l'abri Sadi-Carnot, en rasant les murs.

Près du Carmel, des soldats allemands installent une pièce d'artillerie. On se regarde, en silence. Plus loin, l'ambulance transportant la blessée et les deux jeunes filles restées à son chevet nous rattrape. Nous y prenons place. L'auto s'arrête. Déjà Sadi-Carnot? Non, c'est l'hôpital Ponchelet où nous sommes accueillis par M. Ropars, directeur; le docteur Delalande; la Mère Supérieure; MM. Thomas, administrateur des Hôpitaux de Brest; Berthou, économe; Merrien et Kerbaul, fonctionnaires municipaux; Abrassart, de la D.P., et Gallou, jardinier, etc... On respire mieux. Dans cette grande

salle intacte, ornée de plantes vertes, nous revivons, émerveillés.

C'est alors que nous apprenons la catastrophe de l'abri Sadi-Carnot. Plus de 350 morts. Nous sommes effondrés. Parmi les victimes, des amis et des noms connus: Victor Eusen, Lucien Audren, Jean Tournellec, Burel, Mme de Maleissye, Lottiaux, secrétaire général de la mairie de Brest, Guiard et Lecart, de la sous-préfecture, le R.P. Ricard, Janin, Berthélé, Mazéas, des médecins, des religieuses, des infirmières et d'autres... sans compter plus de 500 Allemands.

Cruel témoignage de la lutte impitoyable imposée par le général nazi Eroch Ramcke.

Brestoises et Allemands se trouvaient confondus dans le malheur. L'abri Sadi-Carnot devient un haut-lieu du sacrifice!

C'est ici aussi que nous sommes informés des épreuves terribles de Bohars, Gouesnou et Guilers. Ces lieux ont été, après le 20 août notamment, le théâtre de puissantes attaques américaines contre le solide dispositif allemand.

Les batteries de D.C.A. ennemies ont changé de mains plusieurs fois. Signalons l'affirmation d'un témoin. M. Charles Le Hir, maire de Guilers: la batterie de Kerjean a été prise et reprise seize fois. On a évalué à 10.000 hommes les effectifs allemands engagés à Guilers.

Les maires de ces trois communes — avant-garde nord de Brest —, Prosper Salaün, Yves-Louis Lamour, Charles Le Hir, aidés par quelques habitants courageux, et parmi eux les abbés Jézéquel, Trévidic et Rannou, rec-



teurs, se sont comportés de façon admirable face aux pires situations.

Nous apprenons aussi les principaux événements de la ville et les massacres de Plouvien.

Par contre, quelle joie de savoir Paris libéré, de savoir qu'une armée française, débarquée sur les côtes de Provence, remonte la Vallée du Rhône pour libérer l'Alsace. L'aube de la Victoire se lève!

A notre tour, nous répondons aux questions posées sur la situation, à l'est de Brest.

Parmi les blessés alités à Ponchelet, nous reconnaissons MM. Desbureaux, sauvé de l'abri Sadi-Carnot; Larvor, de Saint-Martin; Jacq, du Pilier-Rouge; Le Saoût, de Coataudon; le jeune Boulic, de Gerveur, amputé d'une jambe; Mmes Kervella et Hily, de Saint-Marc, etc... cette dernière qui attend vainement des nouvelles de son mari.

L'abri Ponchelet s'ouvre en bordure de la rue du Gaz — aujourd'hui rue Pierre-Sémard —; sept croix de bois émergent dans la prairie en face, marquant sept inhumations provisoires.

Je voudrais rendre quelque service. Les médecins m'imposent un repos exigé par ma fatigue, mais comment se reposer au milieu de tout ce vacarme!

Plusieurs projectiles tombent sur l'hôpital et dans le jardin. Un homme est tué. En outre, M. Gallou, jardinier, qui ce matin nous avait accueilli si amicalement, gît sur une civière : il est touché à mort.

Les morts frôlent les vivants. Comme l'écrit Pierre l'Ermite: « En ces jours, la cloison qui sépare le Visible de l'Invisible s'amincit. »

La clinique de la rue d'Aiguillon accueille des blessés français. Ceux-ci reçoivent les soins des docteurs Yves Pouliquen et René Fortin... jusqu'au jour de leur arrestation le 11 septembre. Nos deux praticiens n'inspiraient pas confiance aux Nazis qui, néanmoins, les relâchent trois jours plus tard. Quand le docteur Y. Pouliquen veut reprendre possession de la clinique, il ne trouve que cendres et ruines.

D'autres disciples d'Hippocrate poursuivent, sans relâche, dans le centre, leur mission salutaire. Ce sont les docteurs Gary, Houillie, Kergrohen, Kerjean, Lafolie, Philippon ainsi que M. Le Hur, chirurgien-dentiste. Ils ont le courage de vivre ces heures dures en faisant tout leur devoir, en étant héroïque jusqu'au sacrifice total: l'abri Sadi-Carnot les engloutira dans son long cercueil, exception faite du docteur Philippon.

Le docteur Brenugat, muté du centre à Bohars, est frappé à mort, ainsi que son infirmière Régine Tanneau, en se portant au secours de plusieurs blessés.

La rive droite (Recouvrance et Saint-Pierre) fournit aussi des victimes. Les blessés sont soignés par les docteurs A. Salaün, président de l'Ordre des Médecins, Lucas, Romé tandis que le docteur Alexis Corre exerce dans le quartier Sanquer et le docteur Jacq au Pilier-Rouge.

Tous ces médecins et chirurgiens rivalisent de dévouement et de science pour sauver les blessés de la mort et cela dans des conditions infernales. Regrettons que leurs mérites exceptionnels restent officiellement méconnus, malgré certaines interventions faites dès 1949. Un gouvernement s'honorerait en rendant justice.

## LIBERATION

Arrive l'aube du dimanche 10 septembre. L'aumônier, M. l'abbé Lannuzel, célèbre une messe à 9 heures dans un étroit couloir. La cérémonie simple, agrémentée de quelques chants, revêt un caractère particulièrement émouvant : source de consolation et d'espérance.

Vers 9 heures passe un grand blond, en civil, encadré par des Brestois. C'est un soldat allemand connu pour sa dureté. Il est gardé à vue et sera remis à l'armée américaine dès que possible.

A 10 heures, la Direction de l'hôpital réunit dans la salle opératoire les médecins et d'autres personnalités. Parmi les médecins figurent les docteurs Mignard, Delalande, Barbaro, Viet-Villeneuve, J. Roger, Lecouteur, Y. Kerbrat, le médecin de Marine Lafferre. Après échange de vues sur la situation de l'hôpital, l'envoi d'un émissaire aux Américains est décidé. Je me propose. Accord général. On me conseille de ne pas partir sous le bombardement actuel.

Dès midi, un jeune inconnu s'offre de m'accompagner. Méfiant, je le congédie. Puis j'accepte en apprenant qu'il est recommandé par le docteur Delalande. Il s'appelle « Georges » dans la Résistance. Il a 23 ans, il est marié et père d'un enfant.

— Savez-vous bien où nous allons ?  
— Oui, j'en ai vu d'autres. Il vaut mieux être deux, en cas d'accident.

— Vous avez pensé à votre femme, à votre enfant ?  
— Oui.

Le pacte est conclu. Ensemble, nous établissons un plan de passage à travers Saint-Marc. Nous partirons la nuit prochaine.

Vers 16 heures, certains assurent avoir vu des soldats américains dans la rue Richelieu. Du troisième étage de l'hôpital, nous observons les rues. Comme sœur Anne, nous ne voyons rien venir. Il est 17 heures quand M. Miriel, vice-président de la Délégation Spéciale, accompagné de M. Coste, directeur de la Défense Passive, vient à Ponchelet. La présence des libérateurs dans les environs se confirme.

M. Miriel exprime le désir d'aller à leur rencontre. Le docteur Mignard, responsable de l'hôpital, invoque la Convention de Genève et s'y oppose. Peut-être ne s'agit-il que d'une avant-garde, timide incursion ?

Devant ce refus, je me prépare à partir. Je fais toilette pour être présentable. Merci à M. Kerbaul pour son rasoir et à M. Clech, instituteur à Saint-Marc, pour sa cravate.

Le docteur Max Lafferre, médecin-major du Corps-Franc de la Marine, me confie un pli officiel et secret pour le chef de l'unité américaine.

Nous sortons, Georges, M. Coste, M. Thomas, pharmacien, ma femme et moi, par la porte nord de l'hôpital.

A une centaine de mètres devant nous, de chaque côté de la rue Kerjaouen, des uniformes kakis avancent prudemment. Je fais des gestes d'amitié à l'officier de tête à qui je demande à parler. Celui-ci m'indi-

que le lieu où je puis trouver son supérieur. C'est dans un jardin de la rue Le Gonidec que je lui remets le pli officiel qui, entr'autres indications, donne connaissance aux alliés du nom du nouveau représentant de la Marine Nationale, le médecin-général Hamet, successeur de l'amiral Négadelle, tué au cours d'un bombardement quelques jours plus tôt.

L'officier m'annonce que Saint-Marc est entièrement libéré. Nous n'osons le croire.

Je pense au mot de Bernanos: « En allant jusqu'au bout de la nuit, on retrouve une autre aurore. » Nous sommes sur le point d'être débarrassés de la pression nazie.

Joie ineffable! Reconnaissance au Ciel, à tous ces hommes qui combattent pour nous rendre la Liberté.

Sur le chemin du retour, nous croisons M. Uguen, président de l'Association des Médaillés Militaires, suivi d'une douzaine de soldats allemands qui se rendent. Ils les remet à l'officier américain. Nous regagnons l'hôpital où je vais reprendre ma bicyclette et mes deux valises avant de retourner à la mairie de Saint-Marc. La bicyclette est en miettes et une valise a disparu.

Il nous est proposé un autre moyen de locomotion. Nous prenons place dans l'ambulance conduite par la courageuse infirmière Mlle Madoc. En cours de route, la maison dite des « Cent feux » et d'autres immeubles, rue Saint-Marc, brûlent. Nous arrivons à destination en parcourant péniblement les rues encombrées.

Les rescapés du moulin et ma femme rejoignent Kérisbian tandis que je visite la mairie et les alentours. Sur la place Simon, concentration de troupes américaines, jeeps, tanks, autos-ambulances, etc...

Dans la cour de la mairie, on récupère trois drapeaux

(américain, anglais, français) cachés, depuis août, dans un tuyau de poêle. Nos trois couleurs flottent à la fenêtre centrale, le 10 septembre 1944, l'emblème national reparait donc à Saint-Marc.

Des vélos, des véhicules empruntés par les Allemands en fuite embarrassent les voies. Je rejoins ma maison. Elle est dans un piteux état, comme les autres. La cave est occupée par des soldats américains de la 21<sup>e</sup> Division du Texas.

Avant de rejoindre le vieux moulin, je fais un tour d'inspection dans l'église et tout autour. Près du mur de l'école communale de filles, une croix de bois portant un casque allemand est plantée dans une terre fraîchement remuée. Dans l'église, blocs de ciment et débris de toiture éventrée, pêle-mêle avec des chaises brisées.

J'entre dans le magasin de la cordonnerie Hily: le plancher démolé laisse voir la cave. Où est passé M. Hily dont l'épouse, blessée, est soignée à Ponchelet? Personne ne répond à mes appels. Je vais chez le commissaire général Dujardin. Quelle agréable surprise d'y trouver le commissaire général, Mme Dujardin ainsi que M. Hily, tous trois indemnes, mais commotionnés par un obus éclaté dans la cave.

Mes nouvelles leur paraissent invraisemblables: Saint-Marc entièrement libéré, nos libérateurs dans les rues de Brest, est-ce possible? Pour les convaincre, j'annonce à M. Hily l'état satisfaisant de sa femme à l'hôpital où elle reçoit les soins désirables.

Peu avant la nuit, je rencontre le corps d'un Américain, tué par un éclat d'obus.

Je regagne le vieux moulin. Mes amis ont relevé le

cadavre de M. Raymond qui gisait au fond d'un ravin depuis vendredi.

Demain, nous le conduirons au cimetière.

Après une nuit de demi-repos, nous reprenons possession de la mairie. Quel fouillis! Je remets un peu d'ordre dans la Maison commune qui a servi d'écurie et qui, en outre, a été atteinte par plusieurs obus.

A 11 heures, un officier américain à qui je donne des renseignements sur des points encore occupés par les Allemands, exprime le désir de me conduire au Bureau des Informations de son unité à Guipavas. J'y suis transporté, en jeep, par le Pont-Neuf et la route de Paris. Le long du trajet, des croix surmontent des tombes provisoires, des véhicules de toutes sortes sont éparpillés, des pans de murs noircis par le feu, l'église de Guipavas est détruite; tout cela montre l'âpreté des combats. Mes précisions sont consignées et paraissent dignes d'intérêt puisqu'après un repas « militaire », on me demande de pousser jusqu'au Service des Affaires Civiles qui se tient dans une pharmacie du Relecq-Kerhuon. J'emporte quelques provisions de bouche, préparées par le capitaine américain Coverley, elles sont bien accueillies au Vieux-Moulin où nous sommes totalement démunis, sauf en pommes de terre prélevées dans le jardin voisin.

Dès notre retour, au milieu de l'après-midi, le transfert au cimetière du corps de notre compagnon Raymond est décidé. Enveloppé dans une couverture sur laquelle sont épinglées une petite croix et trois roses, mutilées, les seules sauvées de la dévastation, le corps est placé sur une civière et porté, tour à tour, par M. Frère, Mlles Herveline et Aline et ma femme.

A mi-chemin, rue de Verdun, deux officiers américains arrêtent leur jeep, nous conseillent de ne pas aller plus avant et d'enterrer le cadavre au bord de la rue ou dans le jardin le plus proche. Des obus lancés de la presqu'île de Crozon éclatent encore par ci par là. De fait, après la libération de Saint-Marc, plusieurs réfugiés, trop tôt rentrés, seront tués. Je propose de placer le corps sur l'avant de leur voiture. Ce qui fut accepté. Nos camarades du siège font demi-tour, tandis que nous nous dirigeons vers la rue Jules-Collière qui mène directement au cimetière, mais cette rue est recouverte de terre et truffée de mines. Nous faisons un détour.

Le cimetière offre un spectacle d'abomination: des obus ont brisé des monuments funéraires, des cercueils réapparaissent. Vous devinez le reste. La Grande Faucheuse a soif des vivants et des morts.

D'autre part, dans les rues et dans les jardins, les cadavres d'animaux empestent l'atmosphère.

Mardi 12 septembre. Trois gars de la D.P. ont réussi à rentrer. L'un d'eux me signale la découverte du corps de M. Oria, tué dans sa cave, rue A.-Briand. A 10 heures, nous procédons à l'inhumation de nos deux compatriotes. L'abbé Piriou, recteur, donne l'absoute.

Des officiers américains en tournée sont à la recherche des cimetières. En dehors de celui de Saint-Marc, le seul accessible en ce moment est celui de la rue Jules-Lesven, au nord du cimetière de Kerfautras, où je les conduis. Devant l'horreur du spectacle, ils décident de retenir un champ à Lesneven, champ qu'ils avaient préalablement visité.

Le docteur Aubry, de passage à la mairie, a déposé une lettre à mon intention. C'est une invitation à me

présenter à Landerneau, nouveau siège de la sous-préfecture. Je m'y rendrai si je puis.

Dans la soirée, j'ai le plaisir de voir rentrer M. Gloanec, un de mes dévoués collaborateurs, accompagné de plusieurs membres de la Défense Passive et du personnel municipal. Certains me croyaient... mort...

Le lendemain 13, une auto américaine me transporte à Landerneau. Il y a du bruit à Landerneau. Pays de cocagne! Que de monde venu de partout et notamment de la région brestoïse.

Dans la propriété qui sert de sous-préfecture, M. Merle, désigné comme sous-préfet, et Mme Vigouroux, fonctionnaire, me reçoivent. Il m'est demandé de reprendre les fonctions de maire de Saint-Marc. On me remet l'ordonnance du Gouvernement Provisoire décidant la reprise des fonctions des maires élus à la date du 1<sup>er</sup> septembre 1939.

La formation d'un groupe de 24 surveillants m'est confiée. Leur mission sera d'interdire le retour des civils à Saint-Marc afin de permettre le déminage d'une part, le ravitaillement progressif d'autre part. Je les choisis parmi les membres de la D.P. et parmi les quelques réfugiés qui ont réussi à rentrer. La formation sera placée sous la direction de l'Autorité américaine jusqu'à la remise officielle des lieux à l'Administration française.

Puis, j'ai un entretien cordial avec M. Lullien, premier adjoint au maire de Brest, démissionnaire en 1941. Lui aussi reprend en mains la direction des affaires publiques avec le concours de quelques personnalités dont M. Messenger, ancien adjoint.

J'ai le plaisir de rencontrer M. Maony, mon dévoué

secrétaire de mairie, qui rentre avec moi dans l'après-midi, mais auparavant je participe à un repas — enfin, un vrai — offert par M. et Mme Charles Le Marrec.

Je rencontre des réfugiés de Brest et de Saint-Marc, tous anxieux de connaître l'état de leurs foyers. Que de surprises douloureuses!

Heureusement, la guerre va se terminer!

Enfin, après tant de morts, la guerre, elle aussi, va mourir!

## RESTITUTION DES POUVOIRS DE MAIRE

Une délégation de trois membres du Comité Départemental de la Libération vient m'investir des fonctions de maire.

Préparer le retour des évacués et assurer les rapports avec les Autorités américaines sont le double objectif à atteindre.

Grâce à la rentrée de plusieurs membres de la D.P. et du personnel municipal, presque au complet, il est possible de reconstituer des équipes de travail. Une autorisation de séjour, délivré par le Bureau américain des Affaires Civiles, qui a son siège au 4, rue Simon, est exigée pour tous.

De nombreux habitants tentent de forcer l'interdiction en usant du « système D ». La Military Police veille et applique rigoureusement la consigne dans l'intérêt des habitants. Par autos-camions, ils sont refoulés.

Sans plus tarder, nous procédons à une cérémonie émouvante et qui sera en même temps un geste de gratitude. En présence du capitaine Coverley, les drapeaux anglais et américains sont hissés à côté du drapeau français.

## DERNIERS SPASMES HITLERIENS

Nous sommes le 14 septembre 1944. La supériorité des forces américaines est écrasante. Un corps-franc de notre Marine et des bataillons des Forces Françaises de l'Intérieur, sous la direction du lieutenant-colonel Faucher, participent aux opérations d'investissement de la place forte. S'y opposer, c'est sacrifier des vies et accroître les destructions.

Ramcke, général en chef des Forces allemandes, s'obstine et résiste. N'a-t-il pas reçu, par radio, les félicitations de Goëring, de Goebbels et d'Adolf Hitler? Voici le texte du compliment d'Hitler:

« 14 septembre 1944

*Au commandant de la Place Forte de Brest.*

*Avec votre exemple devant elle et sous votre commandement, la garnison de la Place Forte de Brest poursuit un combat exemplaire et maintient ainsi courageusement et fidèlement l'honneur de l'Armée Allemande.*

Signé: Adolf HITLER. »

L'honneur de l'armée nazie? Existait-il encore après les exactions des S.S. de la 2<sup>e</sup> Division, après les fusillades de Français innocents (hommes, femmes, enfants) à Brest, Gouesnou, Plouvien, Quimerch, après les pendaisons de Carhaix et autres lieux?

A cette date, les unités placées sous les ordres de Ramcke ont éprouvé des pertes très sérieuses. Près de 20.000 hommes sont prisonniers, de grosses quantités d'approvisionnement et notamment du matériel de guerre sont détruites ou aux mains des troupes américaines et F.F.I. D'autre part, les survivants doivent combattre dans un espace restreint, avec la seule perspective d'augmenter le nombre de leurs morts et de leurs blessés. L'état américain se resserre inexorablement chaque jour.

En sa qualité de soldat de carrière, le général Ramcke avait accompli son devoir envers ses hommes et envers son pays. Aussi, persistons-nous à penser qu'en refusant la demande de reddition présentée le 12 septembre 1944 par le major général Troy H. Middleton, commandant le VIII<sup>e</sup> Corps de l'Armée des Etats-Unis, le général Ramcke a assumé les responsabilités les plus lourdes devant l'Histoire.

Le rameau de chêne qui lui fut attribué, par radio, le 17 septembre 1944, ne justifie en rien son attitude.

La journée du vendredi 15 sera, ainsi que les suivantes, une journée mouvementée. Voici encore deux cadavres : l'un au Pont-Neuf, le second au Rody. Demain, le cimetière les recevra tous deux.

Vers 11 heures, sur la place Simon, sautant prestement de sa jeep, à l'arrêt, un soldat américain décharge involontairement son revolver. Son corps bascule, il tombe raide mort.

Une première tâche s'impose sans délai : enfouir les animaux tués un peu partout. L'Autorité américaine déclare ne pouvoir prendre en charge cette besogne répugnante. Mais nous n'avons ni chlore, ni essence, ni pelles, ni pioches. Nous nous débrouillons tout de même.

Il est un autre souci : c'est la récupération des biens abandonnés par les Allemands dans les immeubles réquisitionnés. Tout ce qui peut servir à une armée en campagne s'y trouve, sauf le gros matériel de guerre. Que de réserves accumulées !

Le premier dimanche, après notre libération, c'est-à-dire le 17 septembre, les paroissiens autorisés à réintégrer leur foyer — ou leurs ruines — peuvent entendre l'unique messe célébrée, à ciel ouvert, dans l'église. L'autel est constitué par quelques planches dressées, la veille, par des volontaires.

Ce même jour, on revient à l'heure française, en accord avec l'Autorité américaine.

Depuis deux jours, on parle de la reddition des assiégés. Nous sommes le 18 septembre 1944.

A 15 heures, c'est chose faite. La hargne hitlérienne est vaincue.

Le sol de Brest lui brûlant les pieds, le Général Ramcke s'est réfugié dans la presqu'île de Crozon. Abandonnant la lutte, il se rend dans l'après-midi du 19 aux Américains.

38.000 Allemands ont été faits prisonniers. Le nombre exact des tués ne sera jamais connu. La Croix de Fer du Général s'alourdit de milliers de croix de bois.

La capitulation allemande apporte un profond soulagement. Dire que les rescapés du siège ont sauté de joie serait inexact. Tant de souvenirs horribles se mêlaient à cette joie... sereine.

Le 20 septembre, devant les restes déchiquetés du Monument aux Morts pour la Patrie, centre du vaste champ de bataille brestois, une cérémonie historique se déroule : c'est la remise officielle de la Ville par nos libérateurs. Autour du Major Middleton et d'un représentant des Forces britanniques se trouvent M. Lullien, Président de la Délégation Spéciale; le Docteur Mignard; le commissaire en chef Deshayes; l'abbé Mazurié, aumônier de Marine; des membres de la Résistance, de la Défense Passive, de la police, des sapeurs-pompiers, de la Croix-Rouge. Le drapeau français flotte fièrement pour la première fois depuis plus de quatre ans, entouré des couleurs américaine et britannique.

Le lendemain, une équipe Récupération-Assainissement procède, en présence du Capitaine Coverley à l'inventaire du matériel du dépôt de l'impasse Beg-Avel : moteurs neufs, mobilier, armes, effets militaires, pièces de tissus, etc... Opération identique dans d'autres immeubles réquisitionnés. Des salles de classe servent d'entrepôt.

Quelques jours plus tard, le Service Départemental de la Récupération, établi rue Duret, à Brest, prendra possession de toutes ces marchandises d'une valeur incalculable.

Le Capitaine Coverley, nommé à un grade supérieur, est remplacé par le Lieutenant-Colonel Baring-Gould.

L'équipe chargée d'enfouir les animaux accomplit avec beaucoup de courage une besogne très ingrate, d'autant plus que le ravitaillement est insuffisant en quantité et en qualité. L'eau plus ou moins pure, mise à sa disposition, ne donne pas du cœur à l'ouvrage. Nos

doléances présentées à la Mairie de Brest, qui a pour siège une partie du Collège Technique de Jeunes Filles, rue Proudhon, sont transmises, avec compréhension, à Landerneau et à Quimper. Mais on ne saisit pas l'acuité de notre situation. Nous renouvelons nos réclamations avec vigueur.

Enfin des bons de vivres nous sont délivrés : les marchandises sont à prendre à la Caserne du Château. Quelques litres de vin offerts par les Américains et par la Mairie de Brest ravivent les forces. Pour atteindre le Château et en revenir, on roulera à la façon des tanks. Pas une rue sans trous d'obus ou de bombes.



## LE GRAND BREST

M. Lullien, nommé Président de la Délégation Spéciale de Brest, annonce la mise prochaine à exécution du Grand Brest. Devant l'ampleur des destructions, le Gouvernement de Paris et M. Le Gorgeu, Haut Commissaire Régional, siégeant à Rennes, estiment le moment venu de faire une seule ville des communes de Brest, Lambézellec, Saint-Pierre-Quilbignon et Saint-Marc.

Rappelons que, sous l'occupation, les Conseils Municipaux de Lambézellec et Saint-Marc avaient rejeté la proposition allemande du « Gross Brest ». Une Délégation Spéciale du Grand Brest va donc être constituée. M. Lullien qui en sera le Président et M. Merle, Sous-Préfet, me demandent de représenter les intérêts de Saint-Marc à la nouvelle Assemblée municipale. Il m'appartiendrait, en outre, de désigner moi-même le second délégué, Saint-Marc ayant droit à deux sièges.

La liste des candidats sera soumise à l'examen du Comité Départemental de la Libération. Après consultation de mes amis, je donne mon acceptation et propose M. Gloanec, l'un de mes Adjoints. Le Comité Départemental retient nos deux noms.

La Délégation est composée de certains élus d'avant-guerre, de Résistants et de Syndicalistes. C'est ainsi, dans des conditions extrêmement difficiles, que l'Administration des ruines a débuté, un peu au débotté. Qui s'en étonnerait ?

## ET MAINTENANT ?

Au cours de cette guerre, comme au cours de celle de 1914-1918, il a été prodigué des trésors d'héroïsme et de sacrifices dans tous les pays belligérants. La grande faucheuse s'est montrée impitoyable. Le souvenir de tant de massacres et de destructions étreint les cœurs. Que les générations présentes et futures en tirent des leçons salutaires !

Chacun de nous est partiellement responsable de l'avenir. Il ne suffit pas de bêler la paix pour en jouir. Il faut la construire, la faire rayonner. Il faut redonner confiance aux peuples en entretenant un courant de justice et de fraternité.

Depuis l'effondrement du régime hitlérien, la question de savoir si l'Allemagne nouvelle constitue un péril pour la paix hante les hommes de l'Ouest et de l'Est. Quoi de plus logique ? Trois guerres en 75 ans, provoquées par la même Nation...

Mais pourquoi s'attarder exclusivement sur le passé ? Le peuple allemand a connu les incidences terribles de cette guerre portée sur son sol. Comprend-il que l'esprit de domination n'engendre que des catastrophes ?

Il est permis d'accorder crédit à un récent message

d'Outre-Rhin : « Dans le but de maintenir la paix, nous sommes fermement résolus, nous souvenant de notre responsabilité dans la deuxième guerre mondiale, à défendre, en première ligne, même au prix de sacrifices, la dignité humaine et la liberté. » Cette déclaration rejoint celle du Chancelier Adenauer, l'un des principaux promoteurs de l'Europe Unie avec Robert Schuman : « L'Allemagne d'aujourd'hui est une Allemagne très différente de celle d'Hitler. »

Les peuples qui ont souffert du pangermanisme aimeraient avoir l'assurance que cette contrition est sincère. Puisse la jeunesse allemande d'aujourd'hui et de demain être éduquée dans ce sens !

Morts innombrables des deux camps ! Morts de toutes les guerres, votre voix suppliante continue à nous parvenir, c'est la voix d'un père, d'un époux, d'un fils, d'un frère, d'un ami cher. Et cette voix nous invite tous à travailler pour la Paix. Elle nous conjure de nous rapprocher, de nous entendre et, s'il le faut, de pardonner.

Que les Français, qui ont tant souffert, se montrent toujours les mainteneurs de l'idéal chrétien qui est un idéal de concorde et de fraternité !

Si l'homme ne tue pas la guerre, la guerre le tuera.

Si à la haine, répond la haine, comment la haine finira-t-elle ?

AVRIL 1960.

## AUX MORTS DU SIEGE DE BREST

Discours prononcé le 9 septembre 1956 par Yves Jaouen, sénateur du Finistère, maire de la ville de Brest, pour l'inauguration, au cimetière de Kerfautras, du monument aux Morts de l'abri Sadi-Carnot:

*Amiral,*

*M. le Sous-Préfet,*

*Mesdames, Messieurs,*

*Il y a douze ans!*

*Le déroulement de l'avance rapide des Alliés, après la trouée d'Avranches par les Forces américaines, ne laissait pas prévoir dans notre ville la violence de la résistance allemande.*

*A tout prix, il fallait vaincre celle-ci. Nos libérateurs y ont mis le prix, la population brestoïse également dans sa chair et dans ses biens.*

*A la lumière de ces souvenirs — et pour avoir vécu les événements avec quelques autres:*

*— Les rescapés du Siège de Brest représentés ici par*

*l'Association des Anciens de la Défense Passive et par l'Amicale du Siège,*

- *Ceux qui reposent dans leur tombeau de famille,*
- *Ceux dont les restes mortels sont déposés dans cet ossuaire,*

*Je peux déclarer que les mots sont impuissants à exprimer la gratitude due à tous ceux qui suggérèrent, décidèrent et appliquèrent, en accord avec les chefs de la Résistance française, les dispositions de l'évacuation de la population civile: MM. Eusen, président de la Délégation Spéciale de Brest et maire de Saint-Pierre; Kervern et Kéraudy, respectivement administrateurs de Lambézellec et de Saint-Marc. Cette évacuation a eu pour résultat incontestable de garder à la vie les sept dixièmes de l'agglomération brestoise, évaluée à cette époque à 60.000 habitants environ.*

*En effet, après un mois et demi de siège, où chaque jour et presque chaque nuit étaient troublés par des descentes vertigineuses, sur notre ville, d'engins destructeurs, voici le vendredi 8 septembre 1944: c'est le déclenchement de l'attaque décisive, entreprise par l'Armée de la Libération, aidée des Forces Françaises Libres. A partir de 9 h. 30, et sans répit jusqu'à 20 heures, Brest est la cible des bombardements par l'aviation et l'artillerie: les avions américains, au nombre de plusieurs centaines, lâchent leur chargement meurtrier; l'artillerie américaine ajoute aux destructions et continuera seule son action durant toute la nuit; elle crache ses obus au rythme d'une douzaine par minute. Les immeubles servent d'abris aux nombreux soldats allemands et sont voués au même sort que les batteries de D.C.A. ennemies. Des ruées d'engins comme on n'en avait jamais subis jusqu'alors se jettent à l'assaut de notre Cité. Sous les fracas rageurs, hurleurs*

*de ces bolides de fer et de feu qui blessent ou tuent, qui déchirent et tordent, il n'est qu'une ressource pour essayer d'éviter l'anéantissement. Mille deux cents vies françaises restées à Brest sont haletantes; la plupart d'entre elles se sont réfugiées dans les abris Sadi-Carnot ou Ponchelet, d'autres recherchent le minimum vital dans les abris de Lambézellec, Saint-Pierre, Saint-Marc ou dans des sous-sols ou sous des aqueducs.*

*Quelles étaient ces vies brestoises?*

*Les autorités municipales, des requis de la Défense Passive, des agents de la Résistance française, chefs et personnel d'établissements hospitaliers, corps-franc de la Marine, fonctionnaires de l'Etat et de la ville de Brest et quelques autres personnes. Tous et toutes étaient de sentiment et d'idéalisme hautement français.*

*La nuit du 8 au 9 septembre est terrifiante. Toutefois, ceux de l'abri Sadi-Carnot ont quelque motif supplémentaire d'espérer: une épaisseur de 25 mètres de roc les protège contre les éclats des bombes et des obus. Mais les troupes allemandes sont venues s'installer avec des munitions de guerre dans une partie de l'abri, malgré les protestations répétées du chef français, M. Victor Eusen. Et tandis que l'aile de la Libération effleure les esprits des nôtres, malgré et grâce à la vie infernale qui leur est imposée, l'aiguille de la défaite pique si profondément les Allemands que chez eux règne la nervosité jusqu'à l'indiscipline.*

*Et à deux heures du matin, pour une cause que l'on ne déterminera probablement jamais, des explosions se produisent en face, s'étendent en chaîne, couchant à jamais des centaines des leurs, communiquent le feu du côté français, enveloppant de fumées irrespirables nos malheureux compatriotes. Notre tribut s'avère lourd puis-*

que 373 d'entre eux payèrent de leur vie leur accrochage au sol brestois. Au premier rang de cette longue liste de morts qui, un peu plus tard, seront reconnus « Morts pour la France », figure M. Victor Eusen, « administrateur d'élite », déclarait tout récemment au cours d'une cérémonie l'un de ses compagnons d'abri miraculeusement sauvé avec une vingtaine de camarades. Tous les collègues du président de la Délégation Spéciale qui cumule les fonctions de chef de la Défense Passive, d'éminents médecins et chirurgiens, des infirmiers, des prêtres, des religieuses, des fonctionnaires et d'autres citoyens partagent, hélas! cette heure blême, émouvante image de la fraternité.

Inflexiblement, ils sont restés les gardiens de la Cité, et grâce à eux, grâce aux survivants de ce siège effroyable — et aussi longtemps qu'il y aura une histoire de Brest et de France — l'histoire ne pourra pas écrire que notre ville restât une seconde — une seule — entre les mains exclusives de l'étranger. Il fallait d'autre part qu'aux lourdes pertes consenties par nos libérateurs américains, les Brestoïses fussent intimement liés. Septembre 1944, le sacrifice était consommé.

Mesdames, messieurs, l'évocation des événements du passé, si noble soit-il, serait vaine si l'on n'en tirait une leçon et un enseignement.

La protection de la population civile doit être organisée selon des règles internationales avec, pour objectif, la sauvegarde au maximum des vies humaines face aux événements destructeurs que l'on ne réussit pas à juguler. Un homme averti en vaut deux.

Pour éviter une autre guerre de libération, sachons prévenir au lieu de réparer, soyons sages avant d'être héroïques. Si les nôtres souffrirent durant ces jours et

ces nuits dantesques, ceux d'en face souffrirent de même. Ne doit-on pas travailler à la disparition de cette hostilité hérissée entre deux pays voisins?

Que les Brestoïses s'inspirent du sacrifice de ceux que nous salvons particulièrement aujourd'hui!

Qu'ils pensent à tous ces « Morts pour la France » sur les champs de bataille, sur les mers ou dans les airs, entre les fils de fer barbelés, dans les maquis, dans les camps de déportés, ou au cours de bombardements, s'ils leur arrivent de glisser sur la voie de la lassitude ou de la désespérance, s'ils se sentent enclins au découragement devant le quotidien effort qu'exige la vie individuelle ou la vie de la Cité. Le pèlerinage à la source est édifiant pour peu que l'on veuille bien le faire au moins par la pensée.

Grâce à tous ces morts pour la Patrie, la Liberté nous est revenue. Que les vivants sachent en user!

Devant ce monument sous lequel ont été déposés les restes des victimes non identifiées de l'abri Sadi-Carnot,

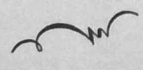
Devant ce monument élevé par la Ville de Brest à la demande de l'Amicale du Siège, nous nous inclinons en mémoire de tous ceux pour qui l'aube de la libération qu'ils ne devaient pas connaître fut le crépuscule de la vie.



Deshayes, commiss. Marine 126  
 Dujardin, commissaire Marine .. 94, 117  
 Duparc (Mgr) .. 42, 66, 67  
 Duplan, chef Services Armistice .. 30, 37  
  
 Eusen, maire 54, 59, 68, 75, 88, 90, 92, 94, 102, 103, 109, 110, 111  
  
 Faucher, lieutenant-colonel 123  
 Fournier, maire Plougastel 95  
 Fichou .. 27  
 Fortin (Dr) .. 113  
 Fréché .. 29, 30, 31  
 Frère .. 118  
 Frutiger .. 35  
 Feldkommandantur 30, 75 à 79  
  
 Général de Gaulle .. 17, 38, 49  
 Gallou .. 110, 113  
 Gay (Dr) .. 113  
 Gestin, adjoint .. 21  
 Gerlier, cardinal .. 66, 68  
 Gillet .. 72  
 Georges .. 114, 115  
 Gloanec, adj. 57, 80, 81, 120, 128  
 Goëring, major allemand .. 59  
 Goux, maire Guipavas .. 20  
 Guézenec (Mlle) .. 80  
 Guézenec (Frères) .. 71, 72  
 Guiard .. 111  
 Guillemain .. 28  
 Guyavarch, Fr. (Conseil municipal) .. 80  
 Guipavas .. 66  
 Gestapo .. 81  
  
 Hamet, médecin général Marine .. 116  
 Herveline (Mlle) .. 109  
 Hily (Mme) .. 112  
 Hily, Y. .. 117  
 Houillé (Dr) .. 113  
  
 Jacq, G. .. 112  
 Jacq (Dr) .. 113  
 Jamault .. 72  
 Janin .. 111  
 Jaouen, Marcel .. 34, 95  
 Jézéquel, recteur Bohars .. 111  
  
 Kall, officier allemand .. 30  
 Kéraudy, adj. 14, 62, 73, 75, 79, 80, 81, 86, 88, 90, 93, 94, 100, 102  
 Kerbaul .. 110, 115  
 Kerbrat, Y. (Dr) .. 114  
 Kerdilès .. 35  
 Kerdoncuff .. 34  
 Kergrohen (Dr) .. 113  
 Kerguélen, J. .. 29, 30, 31  
 Kerjean (Dr) .. 113  
 Kernéis, J. .. 86  
 Kervella (Mme) .. 112  
 Kervennic (Conseil mun.) .. 80  
 Kervistin, Fr. .. 101  
 Kreiskommandantur .. 50, 59, 75, 76  
 Kervern, maire Lambézellec 8, 59, 68, 75, 88, 90, 105, 106  
  
 Labastire (Conseil mun.) .. 80  
 Lafferre, médecin Marine .. 8, 114, 115  
 Lafolie (Dr) .. 113  
 Larvor .. 112  
 Lamour, maire Gouesnou 111  
 Lannon, D. .. 25  
 Lannuzel, abbé .. 114  
 Lannuzel, H. .. 33  
 Le Bars, Th. .. 34, 35  
 Le Berre, direct. école .. 51  
 Lecart .. 111  
 Lecouteur (Dr) .. 114  
 Le Gall, adjoint .. 39, 80  
 Le Goff (Mme) .. 34  
 Le Goff, R. .. 61  
 Le Goaziou, Quimper .. 84  
 Le Gorgeu, maire Brest 26, 36, 41, 54, 128  
 Le Guen, abbé Lambézellec 67  
 Le Guen, J. .. 101

Le Hir, maire Guilers .. 111  
 Le Hur, dentiste .. 113  
 Lejeune (Mme) .. 89  
 Le Land, professeur .. 53  
 Le Lann, direct. école .. 86  
 Le Lann .. 39, 40  
 Le Marrec, Ch. (Conseil municipal) 80, 89, 94, 95, 101, 121  
 Le Moan, H., lieutenant-pompier .. 43, 93  
 Le Saout .. 112  
 Le Taro, Alph. (Conseil municipal) .. 80  
 Le Vern, adjoint .. 47  
 Le Viol, abbé 67, 94, 96, 97, 100  
 Loaec, A. .. 92  
 Lottiaux, secrétaire général mairie .. 111  
 Lucas (Dr) .. 113  
 Lullien, président Délégation Spéciale .. 120, 126, 128  
 Luguern .. 40  
  
 Magueur .. 96  
 Madoc (Mlle) .. 116  
 Maleissye (de) (Mme) .. 70, 102, 103, 111  
 Maony, secrétaire général mairie .. 69, 79, 86, 102, 120  
 Masseron (M) .. 55, 68  
 Mazéas .. 111  
 Mazurié, aumônier .. 126  
 Ménager .. 43  
 Mercer .. 45  
 Mère Supérieure, Ponchelet 110  
 Merle, sous-préfet .. 110  
 Merle, sous-préfet .. 120, 126  
 Merlu-Morel .. 43  
 Merrien .. 110  
 Messenger, adjoint .. 120  
 Middleton, major général U.S.A. : 124, 126  
 Miriel, vice-président Délégation Spéciale .. 115  
 Mignard (Dr) .. 114, 115, 126  
  
 Moensch, major allemand .. 76  
 Muntzig, off. allemand 73, 94  
 Mussolini .. 70  
  
 Négadelle, amiral .. 116  
 Nicol, Y. (Conseil municipal) 80  
  
 Ogée .. 32  
 Oria .. 119  
  
 Palu, lieutenant-pompier .. 90  
 Paugam, R. .. 81  
 Péhoré (Mme), direct. école 98  
 Péhoré, L. .. 29, 30, 31  
 Perreau-Pradier, s.-préfet 51, 55  
 Penhoat, Fr. .. 92  
 Piriou, chanoine .. 26, 119  
 Philippon (Dr) .. 68, 113  
 Poitou-Duplessy (Mme) .. 64  
 Pouliquen (Dr) .. 35, 113  
 Pouliquen, Fr. .. 21  
 Potier, adjoint .. 26  
 Préfet .. 41, 42, 43, 47, 66, 79  
  
 Quélenec .. 38  
  
 Ramcke, général nazi .. 111, 123, 124, 125  
 Ramonet (Conseil mun.) .. 80  
 Rannou, recteur Gouesnou 111  
 Rannou, Saint-Marc .. 71  
 Rannou, L., Guiclan .. 37  
 Raymond .. 109, 118  
 Réals (de) .. 24  
 Relecq-Kerhuon .. 47, 66  
 Ricard (Rév. Père) .. 111  
 Riou (Conseil municipal) .. 80  
 Rivoallon, P. .. 61, 83  
 Roger (Dr) .. 114  
 Rolland, Saint-Marc .. 71  
 Rolland, abbé .. 106  
 Ropars, direct. Hospice .. 110  
 Ropars, Saint-Marc .. 71  
 Romé (Dr) .. 113  
 Roussel (Mme) .. 55

Saint-Martin (patro) .. ..	71	Tanneau (Mlle) .. . . . .	113
Salan (Colonel) .. . . . .	29	Thierry .. . . . .	55
Salaün, A. (Dr) .. . . . .	113	Thomas, adm. Hospice .. . . .	105, 110
Salaun, P., maire Bohars	111	Thomas, pharmacien .. . . .	115
Sanquer (Conseil municipal)	80	Tournellec .. . . . .	111
Salaün, R., Libé-Nord.. . . .	69	Tréguer (Conseil municipal)	80
Schuman, R. .. . . . .	131	Tranvoëz, F. .. . . . .	39
Sénéchal .. . . . .	77	Trévidic, recteur Guilers .. .	111
Servain, sous-préfet, .. . . .	14		
Simottel .. . . . .	72	Viet-Villeneuve (Dr) .. . . .	114
		Vigouroux (Mme) .. . . . .	120
Uguen .. . . . .	116	Villiers, maire Lyon .. . . .	55, 68
U.S.A. .. . . . .	51	Vuillemin, Ch. .. . . . .	71
Urvoas .. . . . .	55		



## Table des Matières

	PAGES
La Guerre .. . . . .	7
1940 .. . . . .	13
19 Juin 1940 .. . . . .	20
Occupation allemande .. . . . .	22
Premiers heurts .. . . . .	23
1941 .. . . . .	38
L'agression hitlérienne sur la Russie .. . . .	45
Une première bouffée d'air pur .. . . . .	50
L'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique..	51
1942 .. . . . .	55
Un coin du voile de l'espoir se lève.. . . . .	59
Tournant décisif .. . . . .	63
1943 .. . . . .	65
1944 .. . . . .	75
Enfin, le Grand Jour.. . . . .	84
Vers le siège de Brest .. . . . .	88
Le dernier carré .. . . . .	101
Libération .. . . . .	114
Restitution des pouvoirs de maire .. . . . .	122
Derniers spasmes hitlériens .. . . . .	123
Le Grand Brest .. . . . .	128
Et maintenant .. . . . .	130
Aux morts du siège de Brest .. . . . .	133



Imprimerie du  
Télégramme  
de Brest & de l'Ouest  
rue Jean-Macé  
— Brest —

